



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES pour l'année 2022

1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
02 43 30 11 11
www.cc-montdesavaloirs.fr

SOMMAIRE

Le Territoire	4
Les Elus Communautaires	5
L'Intercommunalité	8
Le projet de territoire	9
Développement Economique	14
Développement Touristique	23
France Services	25
Conseiller numérique	27
Santé—Famille	28
Portage de repas	40
Service Culturel	41
Communication	59
Environnement & Mobilités	60
Services Techniques	69
Marchés Publics	71
Equipements sportifs	73
Service Urbanisme	76
Habitat	78
Autorisation de Droit des Sols (ADS)	80
Finances	82
Ressources Humaines	86

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail

53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

Crédit photos :

CCMA

Le territoire

Les chiffres clés

26 communes,

584 km²

16 022 habitants

Le point culminant de l'ouest Le

Mont des Avaloirs : 417 m



Les élus de la Communauté de Communes

Mme Diane ROULAND
Présidente



M. Loïc de POIX
1^{er} Vice-Président « Développement économique, emploi, tourisme »

M. Alain DILIS
2^{ème} Vice-Président « Aménagement du territoire » qui reprend l'urbanisme, les logements, l'environnement et le développement durable

Mme Fatiha IDRI-HUET
3^{ème} Vice-Présidente « Famille et santé de proximité »

M. Raymond LELIEVRE
4^{ème} Vice-Président « Relations avec les communes (mutualisation), promotion du territoire (communication), eau potable et assainissements »

M. Gaspard SAVER
5^{ème} Vice-Président « Culture, Equipements Sportifs »

M. Daniel RATTIER
6^{ème} Vice-Président « Finances »

M. Jean Paul PICHONNIER
7^{ème} Vice-Président « Voirie, travaux publics »

M. Eric BREHIN
8^{ème} Vice-Président « Bâtiments et Patrimoine communautaires »

M. Samuel RAGOT
9^{ème} Vice-Président « Energies, déchets »

Les Conseillers Communautaires titulaires

COMMUNE	TITULAIRES
AVERTON	PICHONNIER Jean-Paul
BOULAY LES IFS	LEGAY Yves
CHAMPFREMONT	PIQUET Patrick
CHEVAIGNE DU MAINE	ROULLAND Claude
COUPTRAIN	FRANCOIS Pascal
COURCITE	DAUVERCHAIN Yves POIDVIN Philippe
CRENNES SUR FRAUBEE	de POIX Loïc
GESVRES	DUVALLET Denis
JAVRON LES CHAPELLES	LEDAUPHIN Didier RATTIER Daniel RAMON Stéphanie LEBLANC Sylvain
LE HAM	ROULAND Diane
LIGNIERES ORGERES	LELIEVRE Raymond
LOUPFOUGERES	GRAND Daniel
MADRE	BOURGAULT Dominique
MADRE	BLANCHARD Bernard
NEUILLY LE VENDIN	CHESNEAU Daniel
PRE EN PAIL SAINT SAMSON	GESLAIN Denis MILLET Marie-Renée DUPLAINE Loïc LÉPINAY Michelle TRICOT Serge LAMARCHE Isabelle

COMMUNE	TITULAIRES
RAVIGNY	MAIGNAN Guy
SAINT AIGNAN DE COUPTRAIN	BLANCHARD Geneviève
SAINT AUBIN DU DESERT	RAGOT Samuel
SAINT CALAIS DU DESERT	GUILMEAU Henri
SAINT CYR EN PAIL	LECOURT Jean-Luc
SAINT GERMAIN DE COULAMER	DILIS Alain
SAINT MARS DU DESERT	SAVER Gaspard
SAINT PIERRE DES NIDS	SAVAJOLS Dominique IDRI-HUET Fatiha BIGNAULT Michel CHANTEPIE Charline DENIS-RONDEAU Mickaël
VILLAINES LA JUHEL	LENOIR Daniel CAILLAUD Pascal CHAILLOU Laëtitia BREHIN Eric BESSE Marie-Françoise LESAULNIER Régine BERG Alain LEFEVRE Pascaline
VILLEPAIL	BLOTTIERE Alain

Dans les communes de moins de 1000 habitants



**Conseillers
municipaux**

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1^{er} adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



**Conseillers
communautaires**

Dans les communes de plus de 1000 habitants



**Conseillers
municipaux**



**Conseillers
communautaires**



Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes : sur la 1^{ère} liste, l'équipe candidate aux élections municipales, sur la 2^{ème} liste, les membres de cette équipes qui sont aussi candidates pour siéger au conseil commu-

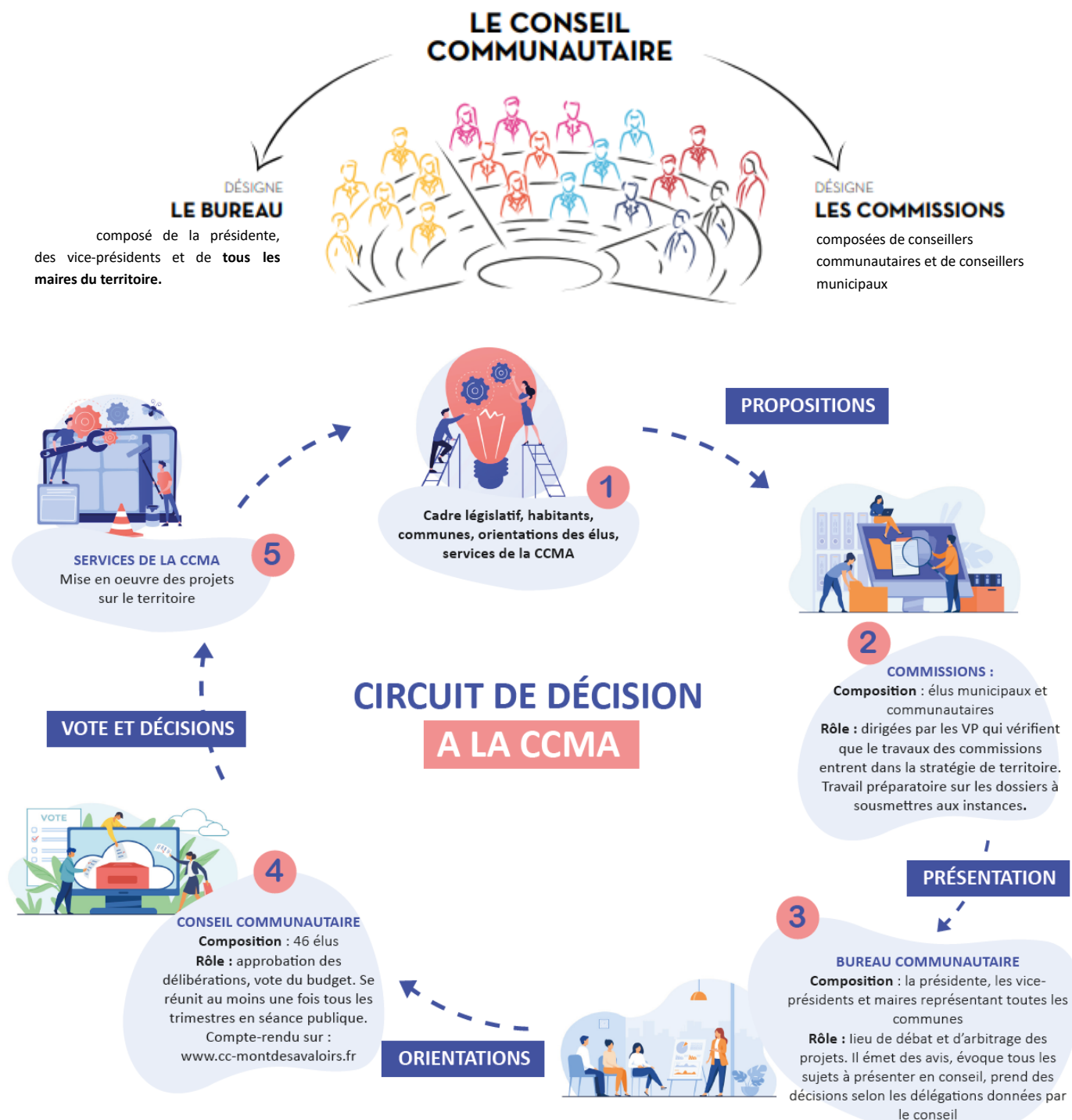
Les Conseillers Communautaires suppléants

COMMUNE	SUPPLEANTS
Averton	JARRY Vincent
Boulay les Ifs	BOISGONTIER Pascal
Champfrémont	GERAULT Annick
Chevaigné du Maine	LAURENT Annie
Couptrain	HARTOUT Peter
Crennes sur Fraubée	HESLOIN Dominique
Gesvres	VOUNIKOGLOU David
La Pallu	BESNAULT Laurent
Le Ham	RAGOT Sébastien
Loupfougères	CHAILLOU Josiane
Madré	ESNAULT Marcel
Neuilly le Vendin	CHAUVEAU Davy
Pré en Pail Saint Samson	LAMBERT Michel
Ravigny	CHÂTEAU Catherine
Saint Aignan de Couptrain	DAVOUST Dominique
Saint Aubin du Désert	DEDIEU Christine
Saint Calais du Désert	BEUNARD Joël
Saint Cyr en Pail	BRINDEAU Christian
Saint Germain de Coulamer	LAIGNEAU Christelle
Saint Mars du Désert	VETU Eva
Villepail	VALLEE Guillaume

Sur la durée de son mandat, un conseiller communautaire se trouve parfois indisponible pour assister à certaines réunions de l'organe délibérant auxquelles il est convoqué. Il lui est alors possible de se faire remplacer temporairement, soit, s'il dispose d'un **suppléant**, en lui demandant d'aller à la séance à sa place, soit en donnant un **pouvoir** écrit à un autre conseiller communautaire de voter en son nom.

Le quatrième alinéa de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que : « Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, le conseiller municipal appelé à le remplacer en application de l'article L. 273-10 ou du I de l'article L. 273-12 exerce les fonctions de conseiller **communautaire suppléant** et peut participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du conseiller titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le président de l'établissement public. »

L'Intercommunalité



La Loi Engagement et Proximité, promulguée le 27 décembre 2019, a introduit l'obligation pour les EPCI d'organiser un débat sur l'opportunité d'instaurer un pacte de gouvernance dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association afin de renforcer les liens entre l'intercommunalité, les maires et la population.

L'assemblée délibérante de la CCMA s'est prononcée, le 15 octobre 2020, favorablement à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre l'EPCI et ses communes membres.

La vie du projet de territoire

L'année 2022 voit la concrétisation des ambitions affirmées dans le projet de territoire

Le socle du projet est le Contrat Rural de Relance et de la Transition Ecologique (C2RTE) signé en 2021, dont la stratégie est d'être reconnue « Territoire dynamique et innovant, tout en forgeant une identité territoriale partagée ».

Chacune des orientations stratégiques définies dans le projet de territoire 2021-2026 ont pu évoluer vers des actions concrètes en 2022.

Le 8 mars 2022, signature du Protocole Territoires Industrie

Le protocole vient alimenter l'Orientation 1 : Pour une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emploi

Au terme d'une année de travail et de collaboration avec l'ensemble des partenaires : acteurs économiques, élus régionaux et de la CCMA, l'Etat ..., le protocole Territoire Industrie, feuille de route d'actions en faveur du développement économique renforce les axes d'un développement économique pour une économie attractive et durable, novatrice et créatrice d'emploi.

Accueillis à l'entreprise DENIAU par Monsieur Didier LEDAUPHIN, maire de la commune de Javron les Chapelles, le protocole a été signé en présence d'élus et de partenaires : M. Xavier LEFORT, Préfet de la Mayenne, Mme Christelle MORANCAIS, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, Mme Diane ROULAND, Présidente de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, M. Roland WOLFRUM dirigeant de l'entreprise DENIAU et représentant des acteurs économiques du territoire.

Les projets inscrits au Protocole Territoires Industrie

Élus et acteurs économiques se sont accordés pour se mobiliser autour de 4 grands axes : Recruter, Innover, Attirer, et Simplifier.

Dès cette année 2022, des actions ont été engagées et notamment la création de l'Association Ecole de Production.

Ce protocole sera formalisé par un contrat Etat Région et Territoire en 2023.



La vie du projet de territoire

A l'automne 2022, la CCMA est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Tourisme Durable pour la conception d'un Eco Quartier secteur Gare à Pré en Pail Saint Samson

Projet qui vient renforcer l'Orientation 2, Revitaliser le territoire, développer et renforcer son attractivité – Améliorer le cadre de vie

Depuis quelques années, les élus de la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson et de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs ont la volonté de réaménager globalement le secteur bordé par la voie verte rejoignant la Véloscénie, qui est, aujourd'hui, une verrue urbaine et friche industrielle au cœur de la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson.



Ce projet global de réaménagement a véritablement débuté en début d'année 2022 avec l'organisation de premières réunions entre les élus de la CCMA, les élus de la commune de Pré-en-Pail-saint-Samson, ainsi qu'avec les techniciens de la Communauté de Communes travaillant sur différents domaines comme l'urbanisme, la mobilité, le tourisme, l'environnement ou encore l'économie.

METHODOLOGIE - DISPOSITIF ECO QUARTIER

Le CEREMA va accompagner la CCMA et ses partenaires pour la mise en œuvre de son projet.

L'accompagnement se déroulera sur 3 ans (début 2023 - fin 2025 ; sur 36 jours (12 jours/an) d'ingénierie)

Le 20 décembre 2022, la Convention Opération de Revitalisation de Territoire – ORT est intégrée au Contrat Rural, de Relance et de Transition Ecologique et signée par la CCMA avec l'Etat et l'ensemble des partenaires.



La vie du projet de territoire

En mars 2022, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a lancé sa démarche d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). L'ORT est un outil qui vise une requalification d'ensemble d'un centre-bourg par la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux ou artisanaux et, plus globalement, de son tissu urbain. L'objectif du territoire est d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. Sont concernées par l'ORT les « Petites Villes de Demain », c'est-à-dire Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel, ainsi que les communes de Javron-les-Chapelles et Saint-Pierre-des-Nids qui entrent dans le périmètre « Renouvellement Urbain » de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

En lien avec les services de l'État, la CCMA a défini 5 axes prioritaires :

- L'habitat et le logement
- Le commerce, l'économie artisanale et industrielle
- Le patrimoine, la culture et le tourisme
- La mobilité et l'environnement
- Le cadre de vie

Sur la base de ces axes, les 4 communes et la CCMA ont élaboré une soixantaine de fiches actions qui définissent les priorités de développement urbain sur les 5 prochaines années.

Le 9 mars 2022, la CCMA signe avec la Caisse d'Allocations Familiales la Convention Territoriale Globale

La Convention a été signée par le directeur de la CAF Monsieur KERMAREC et Madame Diane ROULAND présidente de la CCMA ainsi que les maires des communes de Gesvres, Javron les Chapelles, Pré en Pail Saint Samson, Saint Pierre des Nids et Villaines la Juhel porteurs d'actions dans le cadre de leurs compétences.

La CTG vient renforcer l'**Orientation 3 : Organiser – Optimiser une offre de service (marchands, non marchands) – Améliorer sa qualité de vie**

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG de la CCMA, préparée en concertation avec les différents acteurs concernés (association, partenaires institutionnels, communes ...) favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG de la CCMA couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité... C'est une démarche évolutive qui peut évoluer durant toute sa durée.



La vie du projet de territoire

Le 12 juillet 2022, la CCMA signe avec l'Agence Régionale de Santé, le Contrat Local de Santé

Mardi 12 juillet 2022, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Communauté de communes du Mont des Avaloirs se sont engagées pour 3 ans en faveur du Contrat Local de Santé. Objectif : améliorer la prévention et l'accès à la santé pour tous les habitants du territoire.

Un contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations. Ce dispositif permet de prendre en compte plusieurs enjeux :

- mettre en cohérence le projet régional (PRS) de l'agence avec les politiques de santé menées par les collectivités ;
- mutualiser les moyens pour répondre à un besoin local de santé ;
- consolider par contrat les partenariats locaux et inscrire la démarche dans la durée.

Le contrat local de santé de la communauté de Communes du Mont des Avaloirs s'ajoute aux cinq contrats déjà signés en Mayenne.

Depuis le lancement de la démarche en 2018, différentes phases se sont succédées : réalisation d'un diagnostic territorial de santé partagé, organisation de groupes de travail thématiques, élaboration et rédaction d'un plan d'action... Ces différents travaux ont ainsi permis d'aboutir à la signature du 1^{er} contrat local de santé de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs.

5 axes de travail ont ainsi été retenus. De ces axes de travail découle un programme d'actions et notamment :

- **AXE 1 : accès aux soins : renforcer l'accès à la santé**
- **AXE 2 : bien vieillir**
- **AXE 3 : promotion de la santé**
- **AXE 4 : santé mentale et prévention des addictions**
- **AXE 5 : environnement favorable à la santé**

Ainsi, ce plan d'actions se compose de 19 actions qui seront mises en œuvre durant les 3 années à venir. Le suivi et l'évaluation de ces actions permettront de les ajuster aux réalités du territoire.



La vie du projet de territoire

En septembre 2022, le projet culturel de territoire

Un cabinet d'études « le Lucas » est engagé pour accompagner la CCMA vers la définition de son projet culturel de territoire. La démarche a été voulue participative et de nombreux acteurs culturels locaux y ont été associés..

Signature DRAC

Le 7 novembre a eu lieu la signature de la convention d'appui au Projet Culturel de Territoire entre la [DRAC des Pays de la Loire](#), le [Département de la Mayenne](#) et la CCMA à [Pré en Pail-Saint Samson](#).

Ce document, partagé avec les acteurs concernés, reflète l'ambition de notre collectivité pour une culture porteuse de cohésion sociale et d'attractivité, qu'il s'agisse de l'offre culturelle, de l'éducation artistique et culturelle, du soutien à la création ou de la présence artistique sur le territoire.



En septembre 2022, les élus de la CCMA ont adopté une feuille de route énergie

Pilotée par Samuel RAGOT Vice-président en charge des sujets de l'énergie et des déchets au sein de la commission 2 de la CCMA cette feuille de route a pour ambition de poursuivre et structurer la démarche de territoire à énergie positive en renforçant le portage et la gouvernance locale.

3 champs d'actions doivent être investis : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

4 projets phares ont été sélectionnés :

- Expérimenter et développer l'autoconsommation collective sur les bâtiments publics,
- Développer un projet citoyen d'énergie renouvelable,
- Elaborer un schéma directeur de l'énergie,
- Etudier l'opportunité d'une filière locale hydrogène.

Le suivi de la feuille de route de l'énergie est assuré par un comité de pilotage «Energie» réunit une fois en 2022, le 12 décembre.

Cette feuille de route vient abonder **Orientation 4 : Être un territoire de référence en matière de Transition Ecologique.**

Développement économique



ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises

Suivi de porteurs de projets et temps d'animation de rencontres entre entreprises (Rencontre Entreprises - After Work)

Prêt d'honneur Initiative Mayenne

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de la plateforme Initiative Mayenne, permet à des porteurs de projet d'obtenir des prêts d'honneur pour la création, la reprise et le développement de leur entreprise.

Communes	Nombre de porteurs de projets accompagnés	Prêt Mayenne Initiative
Boulay-le-Ifs	1	10 000€
Champfrémont	1	7 000 €
Courcité	4	20 000 €
Gesvres	1	8 000 €
Javron-les-Chapelles	1	8 000 €
Villaines-la-Juhel	1	15 000 €

Bourses aux apprentis : « Transmettons par l'apprentissage les richesses de notre territoire »

La bourse aux apprentis consiste en une aide de 1 000€, ce dispositif vise à faciliter l'apprentissage sur le territoire. Elle est réservée aux jeunes (pour une seule et première demande) débutant un apprentissage dans une entreprise artisanale, commerciale, agricole ou horticole dont le siège est situé dans l'une des 26 communes sur le territoire de la CCMA.

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, avec le soutien de Créavenir Crédit Mutuel, attribue une bourse d'un montant de 1 000 € (200 € au démarrage de l'apprentissage, 400 € en début de 2^{ème} année et 400 € à la remise du diplôme).

En 2022, 48 jeunes accueillis dans des entreprises du territoire ont bénéficié du dispositif.

Une aide supplémentaire de Créavenir - Crédit Mutuel

Grâce au partenariat contractualisé avec Créavenir Crédit Mutuel, l'aide de la CCMA est complétée par un « coup de pouce » financier de la part du crédit mutuel, 100 à 300 € supplémentaires versés aux jeunes lauréats par Créavenir (agences locales de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel).



Développement économique

Bourse pour la reprise ou création d'entreprise

Depuis 2006, souhaitant encourager l'implantation ou la reprise d'entreprises sur son territoire, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs réserve une aide de 10 000 € aux bénéficiaires de la bourse aux apprentis reprenant ou créant une entreprise sur le territoire.

En 2022, ce sont 4 porteurs de projets ont bénéficié de ce dispositif.

Julien JACQUES - Reprise Exploitation agricole à Lignièrès Orgères

Jérémy TERROITIN - Plombier chauffagiste, électricien à Courcité

Dylan COURTOIS - Charpente, couverture à Averton

Adrien FAVRIS – Exploitation Agricole à Le Ham



Aide à l'immobilier d'entreprise

Subvention de 120 000 € (90 000€ au titre de la part départementale, **30 000 €** au titre de celle de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs), au taux de 20 %, accordée à Palettes 53 pour financer la transformation de son site (Bâtiment de stockage, extension bâtiment de production, fermeture de l'auvent, construction d'un séchoir à palettes, bureaux) à Villaines-la-Juhel, au titre du dispositif de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Gestion des Zones d'Activités, biens et équipements de loisirs

Vente d'un terrain de 2 700 m² à la société Janvier Berger, ZA des petites Fontaines à Villaines-la-Juhel

Signature d'un bail commercial pour la gestion du gîte du Moulin Arrondeau (Saint-Calais-du-Désert) avec la Société Tourisme Nature.

Développement économique

TIERS-LIEU

DEVELOPPEMENT – PROJETS EN COURS

L'Ampère, donnez de l'intensité à vos idées !



5 temps forts d'animations :

- **Visites de tiers lieux** : RubixCo et HQ à Tours (avec Simon LAUNAY et Loic RICHER)
- **Afterwork pro #3** : **jeudi 7 avril chez Rockett à Villaines-la-Juhel (19 participants)**
"Histoire d'entrepreneurs" avec la présentation d'Alexandre CHAUDET. Suivi d'un temps de convivialité
- **Réunion publique Fablab** : **mercredi 11 mai à la CCMA à Pré en Pail Saint Samson (15 participants)**
- **Printemps de l'innovation** : **jeudi 19 mai chez Galvamaïne à Villaines-la-Juhel (7 participants)**
Atelier « Le parcours de l'expérience : un outil pour attirer et fidéliser vos collaborateurs » animé par Charlotte DUVAL de Laval Mayenne Technopole + Visite de l'entreprise Galva Maine
- **Visite Fablab « La Roche aux fées »** : **mercredi 22 juin à Janzé** (avec M. de Poix, Mme ROULAND et William FOSSET)



Développement économique

Appel d'offres – Mission d'accompagnement pour mise en place Fablab

La mission visera à :

Recenser les besoins des habitants, entreprises du territoire et extérieures au territoire, porteurs de projets, associations ... en matière de FabLab

Fédérer une communauté potentielle de makers

Rassembler un ensemble de préconisations sur le choix du fournisseurs des machines et l'aménagement du futur lieu

Intégrer autant que ce peu l'économie circulaire dans le projet



Etude prévue de février à juin

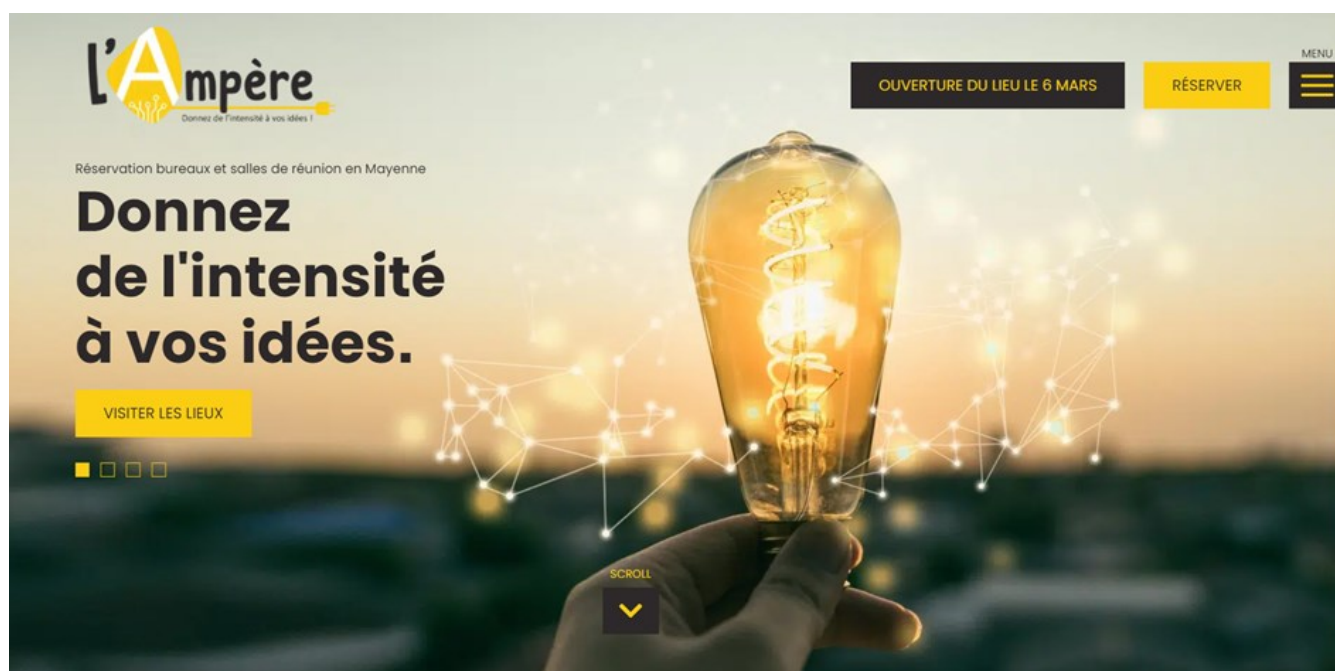


Budget alloué : 10 000 € dont 50% de subvention par le Conseil Départemental

Après analyse des offres, le choix s'est porté sur **l'association Ici&Lab**

Durée d'accompagnement : mai 2022 à décembre 2023

Lancement du site internet de l'Ampère - Créé par l'agence Portobello à Laval



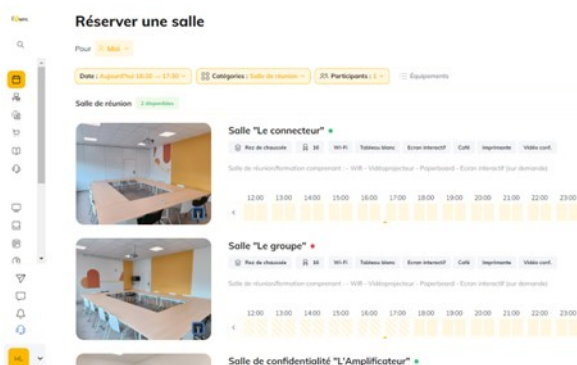
Consultez le site de l'Ampère sur : www.lampere.fr

Développement économique

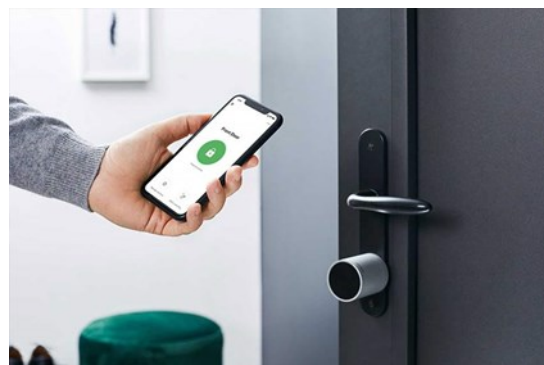
Validation des tarifs et du règlement intérieur de l'Ampère

		TARIF HT	TARIF TTC
ESPACE COWORKING & BUREAUX INDIVIDUELS			
COWORKING NOMADE (poste partagé)	Demi-journée	5,00 €	6,00 €
	Pack 5 demi-journées	20,00 €	24,00 €
	Pack 10 demi-journées	35,00 €	42,00 €
	Journée	8,33 €	10,00 €
	Pack 5 journées	33,33 €	40,00 €
	Pack 10 journées	58,33 €	70,00 €
COWORKING RÉSIDENT (poste dédié)	Mois	70,00 €	84,00 €
	Trimestre	155,00 €	186,00 €
	Semestre	280,00 €	336,00 €
	Année	500,00 €	600,00 €
Bureau privé de passage L'ÉLECTRON	Demi-journée	12,50 €	15,00 €
	Journée	20,00 €	24,00 €
SALLES DE FORMATIONS & RÉUNIONS			
SALLES DE RÉUNION LE CONNECTEUR & LE GROUPE	Offre découverte (journée)	40,00 €	48,00 €
	Demi-journée	40,00 €	48,00 €
	Journée	70,00 €	84,00 €
	Soirée (de 18h jusqu'à 0h)	70,00 €	84,00 €
	Semaine	280,00 €	336,00 €
	Mois (pour une seule salle)	560,00 €	672,00 €
Grande salle	Offre découverte (journée)	80,00 €	96,00 €
	Demi-journée	80,00 €	96,00 €
	Journée	140,00 €	168,00 €
	Soirée (de 18h jusqu'à 0h)	140,00 €	168,00 €
Salle de confidentialité L'AMPLIFICATEUR Salle de créativité LE GÉNÉRATEUR	Demi-journée	20,00 €	24,00 €
	Journée	30,00 €	36,00 €
	Demi-journée	80,00 €	96,00 €
	Journée	140,00 €	168,00 €
	Soirée (de 18h jusqu'à 0h)	140,00 €	168,00 €
PHOTOCOPIES			
Forfait 50 impressions			10,00 €
Forfait 100 impressions			20,00 €

Choix du système de porte connectée et de l'outil de réservation en ligne



Archie : solution de réservation



WelcomR : serrure connectée

Tiers Lieu

Poursuite des travaux qui ont débuté en octobre 2021



Développement Economique

Territoires d'industrie

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a signé le protocole Territoire d'industrie du Mont des Avaloirs le 8 mars 2022 à l'entreprise DENIAU

Territoire d'industrie du Mont des Avaloirs

Signature du protocole
d'accord Territoires d'industrie
le 8 mars 2022 à l'entreprise
DENIAU



Le projet « Territoire d'industrie » de la CCMA se définit autour de 3 priorités principales et d'un projet de plan d'actions.

Axe 1 – Recruter

Fiche Action 1.1 : Identifier et promouvoir les besoins de recrutement des entreprises

Fiche Action 1.2 : Favoriser la mobilité des salariés (déplacement, mobilité professionnelle, partage de compétences)

Fiche action 1.3 : Disposer de solutions d'hébergements pour l'accueil des salariés (tous types de contrats)

Axe 2 – Innover

Fiche Action 2.1 : Animer et développer l'Ampère au service du développement économique

Fiche Action 2.2 : Développer un fablab à destination des artisans et des industriels (Manufacture de proximité)

Fiche Action 2.3 : Etude d'opportunité à l'ouverture d'une école de production puis, le cas échéant, ouverture d'une école de production

Fiche Action 2.4 : Accompagner les entreprises dans leurs démarches de transition écologique (efficacité énergétique, économie circulaire, déplacements...)

Axe 3 – Attirer

Fiche Action 3.1 : Développer et faciliter l'accueil de nouveaux salariés, dirigeants

Fiche Action 3.2 : Développer une offre immobilière : Locaux à destination des entreprises, village d'artisans

Axe 4 – Simplifier

Soutenir et renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises.

Accompagner les entreprises dans leur développement (réseau de proximité et travail avec l'agence régionale Solutions &Co)

Développement Economique

Vers l'ouverture d'une école de production

Courant 2022, la CCMA a accompagné une équipe projet afin de travailler sur l'opportunité de la création d'une école de production sur le territoire de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs.



L'association « Ecole du Production des Avaloirs » a été officiellement créée en assemblée générale constitutive le 19 décembre dernier. Dominique RAMON en assure la présidence, entouré par Virginie FILOCHE, Patricia LE TIRANT BLAIN, Diane ROULAND, Frédéric OUTIN, Sébastien BEAUMONT, Roland WOLFRUM, Loïc de POIX et Loïc RICHER.

L'objectif est de former des jeunes à partir de 15 ans aux métiers de l'industrie, notamment la conduite de lignes de production, les former sur le territoire, avec les industriels partenaires et en s'appuyant sur une pédagogie du « faire » qui a fait ses preuves.

Une étude d'opportunité a été entreprise à l'échelle du territoire afin de valider l'opportunité de créer une école de production, en définissant le diplôme à enseigner et un premier cercle d'entreprises partenaires.

Cette étude d'opportunité a été présentée à un jury de la Fédération des Ecoles de Production qui a validé le projet, à l'unanimité, le 12 octobre 2022.

Le diplôme retenu par le Comité de Pilotage créé est le CAP Conduite d'Installation de Production. Diplôme transversal, il permet de former de futurs conducteurs de lignes pour les industries de l'agroalimentaire, de la fabrication de biens de consommation... Plus de 400 offres d'emplois sont répertoriées à moins de 40 km de Villaines-la-Juhel, ville retenue pour l'implantation de l'école.

Ce diplôme permettra de former les compétences qui accompagneront l'automatisation des entreprises du territoire.

Développement Economique

Enquête Transmission - Chambre d'agriculture

Etude de repérage des exploitations agricoles en phase de transmission sur le territoire de la CCMA réalisée au cours du mois de juin 2022. Puis réunion de restitution à l'automne 2022 afin de présenter les résultats de l'enquête, de présenter l'accompagnement de la Chambre d'agriculture ainsi qu'un plan d'actions local.

- * 37% des chefs d'exploitation de la CCMA ont + de 55 ans
- * 1 088 actifs agricoles
- * 394 emplois dans la transformation agroalimentaire



ANIMATIONS AUTOUR DE L'EMPLOI

« Zoom sur le territoire »

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs organise sur demande des rencontres autour du thème de l'emploi pour présenter le potentiel économique du territoire et des métiers qui embauchent. Ces réunions d'environ 1 heure 30 ont pour but d'ouvrir un espace pour l'échange et l'information sur l'emploi et le développement économique : 4 rencontres (2 Active, 2 Agitato)

Les Rencontres de l'emploi

Les Rencontres de l'emploi se sont déroulées le Mardi 20 septembre 2022. Cet événement est organisé en partenariat avec les communautés de communes du Nord-Mayenne (Mayenne Communauté, CCBM, CCE, CCMA), Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi.

Quelques Chiffres :

- 9 entreprises du territoire présentes avec des offres à pourvoir
- 80 entreprises présentes
- 1 200 personnes venues rechercher un emploi
- Plus de 500 offres d'emploi proposées



Les collégiens au cœur des entreprises

L'objectif de ces visites est de permettre la découverte des entreprises et des métiers aux élèves de 4ème des collèges de Villaines la Juhel et Pré en Pail Saint Samson et des 3^{èmes} de la MFR

- 2022 : présentation du territoire économique aux 136 élèves cible.
- Objectif : préparer les visites d'entreprises (1 par jeune) 2023 (du 20 mars au 7 avril 2023)

Développement Touristique

Accueil, conseil en séjour et promotion touristique

La Communauté de Communes a en charge le service d'information touristique qu'elle réalise au travers de l'Office de tourisme du Mont des Avaloirs. L'espace d'accueil est aménagé au sein du Pôle administratif et propose un service de réponse permanent aux demandes d'informations (physiques, téléphoniques et web).

Le service assure la mise à jour des offres sur la base de données régionales des offices de tourisme e-SPRIT et l'approvisionnement des 3 points information tourisme du territoire (Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids, Javron-les-Chapelles).

La diffusion de la documentation aux prestataires touristiques est organisée par système de commande avec retrait en deux points de livraison au choix, Pré-en-Pail-Saint-Samson ou Villaines-la-Juhel ;

En 2022, à Pré-en-Pail-Saint-Samson, la CCMA a transféré le point information touristique de la Maison des Associations vers l'accueil du siège de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (1, rue de la Corniche à Pré-en-Pail-Saint-Samson) dont l'amplitude horaire d'ouverture est plus importante.

Editions touristiques et numériques 2022 :

Edition de la carte touristique Escapade au Mont des Avaloirs,

Sets de table papier,

Publication d'une nouvelle fiche L'Echappée Bel'Védère (boucle cyclo de 17,5 kms) et des offres de services sur la Véloscénie.

Accueil presse et influenceurs en partenariat avec Mayenne Tourisme et la coordination Véloscénie (Voyage de presse et campagne photos Véloscénie, Hello traveller, Frenchwanderers,

Participation opération co-branding « le Bon Mayennais »)

Développement de l'offre touristique du Mont des Avaloirs

En 2022, deux étudiants Master tourisme (1ère et 2ème année) ont été recrutés chacun pour une durée de 4 mois. Au sein du service, ils sont intervenus sur quelques-uns des projets ci-après.

- Conception création d'une route du patrimoine (chapelles, églises remarquables, etc...)
- Accompagnement du projet de valorisation des hauts lieux de résistance du Nord-Mayenne porté par l'association Résistants et Citoyens de Villaines-la-Juhel.
- Etude pour le développement d'une offre de trail et recensement des besoins mobiliers de jalonnement du GR® de Pays Tour du Mont des Avaloirs et ses liaisons en vue de la conception et promotion d'une offre de séjour itinérant.
- Participation à la réflexion autour du projet départemental de création d'un parcours découverte sur la Corniche de Pail.
- Elaboration des documents de déploiement de la marque déposée « Les Alpes Mancelles » (guide de la marque) et d'une carte touristique en coopération avec les offices de tourisme d'Alençon et des Alpes Mancelles ;
- Réflexion autour d'une sélection d'offres de randonnées qualitatives, recensement et cartographie des chemins intégrés au programme d'entretien des chemins de randonnées CCMA en collaboration avec le service Espaces Verts (260 km hors voie verte dont 42 km non mécanisés)
- Aide au déploiement des labels en partenariat avec Mayenne Tourisme :
 - ◊ **Slowlydays®** : Chambres d'Hôtes la Doucelle à Lignières-Orgères
 - ◊ **Accueil Vélo®** : Chambres d'Hôtes la Doucelle à Lignières-Orgères – Bar Le Brazza et restaurant L'Assiette Gourmande à Pré-en-Pail-Saint-Samson.
 - ◊ **Chambre d'Hôtes référence®** : Ch. d'Hôtes la Doucelle à Lignières-Orgères
- Sensibilisation des élus à l'accueil et au développement de la fréquentation vélotouristique :
 - ◊ Organisation d'un temps d'échange avec les élus et technicien de la coordination de la Véloscénie en janvier ;
 - ◊ Mise en place d'un voyage d'étude à Sourdeval (découverte d'une offre d'hébergement léger adaptée, accueil camping).

Développement Touristique



Animations

Balades façon « Greeters » de l'Office de tourisme du Mont des Avaloirs :

Les Greeters, « hôtes » en français sont des habitants passionnés par leur territoire. Ils le font découvrir bénévolement aux touristes, en partageant leurs endroits préférés, leurs anecdotes au cours de rencontres conviviales et gratuites. Le programme de cette 6^{ème} édition proposait 7 visites. 147 personnes ont participé.

Juillet	JARDIN REMARQUABLE ET ARTISTIQUE à Saint-Mars-Du-Désert
	SUR LES TRACES DE PIERRE HONORÉ- Gesvres
	CHÈVRERIE LA MERCERIE – Saint-Cyr-en-Pail
Août	MFR La Chauvinière – Pré-en-Pail-Saint-Samson
	FERME FROMAGÈRE DU PAYS DE PAIL – Pré-en-Pail-Saint-Samson
Septembre	MANOIR DE RAVIGNY – Ravigny
Octobre	SAFRAN, LA CONQUÊTE DES SAVEURS - Gesvres



Cinécyclo - Projection plein air vélo-propulsée (financée conjointement par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et la commune de Lignéres-Orgères), randonnée vélo avec l'association " faites du Vélo et marché artisanal le 30 juillet 2022.



France Services

Faciliter l'accès aux principales démarches administratives, près de chez vous.

2 France Services accueillent les usagers dans leurs démarches sur le territoire de la Communauté de Communes : une à Pré en Pail Saint Samson et une à Villaines la Juhel.

Deux agents par site ont été formés, ils accueillent et renseignent les usagers 24 heures par semaine sur ces deux guichets uniques. Ces agents formés se tiennent au service des habitants pour les renseigner sur leurs droits, les aider dans leurs démarches administratives en ligne dans tous les domaines de la vie : logement, état civil, accès aux droits, formation, emploi, retraite, ANTS, ...

France Services est le relais sur nos territoires de 9 partenaires nationaux : ANTS – POLE EMPLOI – MINISTERE DE LA JUSTICE – CARSAT – CPAM – LA POSTE – CAF – MSA – DGFiP



France Services est aussi le relais de partenaires locaux : Mission locale – Particuliers Employeurs - Antennes solidarité - Mairies du territoire – Agences intérimaires locales – Synergies – Renov Habitat – Cap Emploi – SAE Chanteclair - Geist – CIDFF etc...

France Services met aussi à disposition de l'ensemble des partenaires des bureaux de permanence :

387 accueils à Pré en Pail Saint Samson
736 accueils à Villaines la Juhel

Des postes informatiques sont mis à disposition sur les deux espaces France Services :

103 accès à Pré en Pail Saint Samson
388 accès à Villaines la Juhel

Fréquentation Accueil France Services 2022 : 10 968 usagers, soit :

- 4 955 usagers à Pré en Pail Saint Samson
- 6 013 usagers à Villaines la Juhel



Typologie des accompagnements à Pré en Pail Saint Samson

Organismes	Pourcentage
CAF	20,12%
CARSAT	21,56%
CPAM	15,84%
DDFIP	7,80%
Ministère de l'intérieur/ANTS	14,89%
Ministère de la justice	3,62%
MSA	2,67%
Pole emploi	13,42%

Typologie des accompagnements à Villaines la Juhel

Organismes	Pourcentage
Pole emploi	22,70%
CAF	20,56%
CARSAT	16,91%
CPAM	12,41%
DDFIP	8,58%
Ministère de l'intérieur/ANTS	10,63%
Ministère de la justice	4,69%
MSA	2,39%



Santé, famille, retraites, recherche d'emploi :
un service personnalisé d'accompagnement
à moins de 30 minutes de chez vous.

**Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.**

france-services.gouv.fr

Conseiller numérique

Selon l'ANCT, plus de 30 % des Français sont encore éloignés du numérique. De l'utilisation basique d'un ordinateur ou un smartphone à la capacité d'effectuer en autonomie une démarche administrative en ligne comme la déclaration des revenus, la CCMA a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt en recrutant Aurélien JOURNET en décembre 2021 pour réduire la fracture numérique dans le territoire du Mont des Avaloirs classé ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

Activités & lieux :

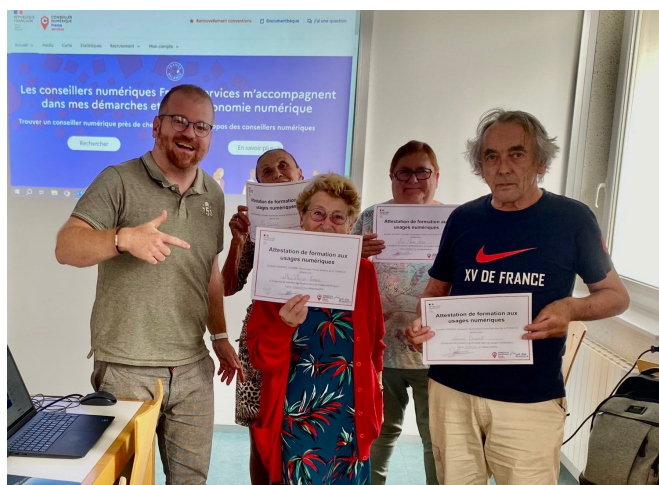
Aurélien JOURNET reçoit en rendez vous individuel à Pré-en-Pail-St-Samson ou à Villaines-La-Juhel dans les antennes de la CCMA pour apporter une aide plus personnalisée.

Il organise également des ateliers numériques dans les médiathèques des 4 communes du territoire afin d'être au plus près des habitants. Les communes sont

- Javron-Les-Chapelles
- Pré-En-Pail-Saint-Samson
- Villaines-La-Juhel
- Saint-Pierre-des-Nids

En 2022 :

- Plus de 300 accompagnements
- 181 personnes ont un suivi régulier
- 46 ateliers d'une durée de 2 h ont été organisés
- Des thématiques variées



Le rapport statistique démontre un nombre important de seniors désirant être autonomes numériquement. C'est un véritable relais des agents France Services qui eux « effectuent la démarche » comparé au Conseiller Numérique qui lui « forme » pour être autonome.

Santé – Famille

Santé

Situation :

En 2022, l'activité du service santé a été divisée entre la finalisation du Contrat Local de Santé (CLS), la gestion de la maison de santé, et l'animation d'actions en lien avec la santé. L'activité a été affectée sur le second semestre suite au départ du coordonnateur CLS.

Les missions du service santé

Gestion des pôles santé

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a, par sa compétence bâtiment, la construction des maisons de santé, la gestion des murs des bâtiments de santé de Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pail St Samson et St Pierre des Nids. Seule Villaines-la-Juhel a la qualification de « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » du fait de l'organisation en SISA des professionnels de santé et de la construction d'un projet de santé.

La CCMA loue à un tarif préférentiel les locaux en question à seule destination des professionnels de santé et paramédicaux.

Adossée à cette mission et à la compétence attractivité, la CCMA agit pour donner au territoire un contexte favorable à l'arrivée de nouveaux professionnels de santé. Ainsi, des logements sont mis à disposition des stagiaires en médecine.

Dans ce cadre les missions du service santé ont consisté :

Recueil des retours/besoins des locataires

Mise à jour des panneaux signalétiques de la MSP

Accueil de professionnels de santé sur le territoire :

Arrivée de Mme Hélène DELAMARRE, diététicienne sur le centre de Villaines-La-Juhel

Arrivée de Mme Julie OGE, ergothérapeute sur le centre de Pré-En-Pail Saint Samson

4 stagiaires médecins ont été hébergés à Villaines-la-Juhel; Ces stagiaires ont été reçus par Mme Rouland afin d'échanger sur leur expérience.



2022 voit la création de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Cette entité regroupe les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

Santé – Famille

Construction du Contrat Local de Santé (CLS)

La mission de gestion des pôles de santé a permis de justifier la construction d'un Contrat Local de Santé pour la CCMA. Les CLS sont des contrats entre une collectivité et l'Agence Régionale de Santé avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en santé. Au vu de la très faible densité de professionnel de santé sur le territoire, le CLS a aussi été entamé pour permettre aux acteurs du territoire de se munir d'un outil supplémentaire pour répondre aux enjeux de santé.



Dans ce cadre les missions du service santé ont consisté :

Mise à jour des données recueillies pour le diagnostic

Travail en groupe thématique

Finalisation des 5 axes de travail : Accès au soin, bien vieillir, promotion de la santé, santé mentale, santé environnementale

Construction des fiches actions

Action Santé

La collectivité n'a pas la compétence santé, ni sociale. Ainsi, les actions menées ne peuvent pas être uniquement orientées sous ces aspects. Cependant, la construction du CLS et ses liens avec l'ARS permettent d'avoir accès aux différents appels à projet que d'autres services peuvent prendre en main. Le service petite enfance a travaillé ainsi conjointement avec le service santé pour travailler sur des actions liées à la santé de la petite enfance.

Dans ce cadre les missions ont consisté à :

1000 premiers jours

Construction avec le service petite enfance d'un programme de prévention du burn out parental

Partenariat avec la Communauté de Communes des Coëvrons (CCC)

Réponse à l'appel à projet de l'ARS en août 2021

Projet porté par la CCMA et CCC (Agents CLS et Relais) autour de la prévention de l'épuisement parental et du Burn out parental

Des actions diverses au cours de l'année 2022 et sur les 2 territoires:

- *des ateliers parent-enfant (éveil artistique, musical, de la médiation animale, du yoga bébé...;
- *des temps que pour les parents: sophrologie, chant, bien-être...;
- *des temps entre parents: café-parents, théâtre-débat, conférence...



Actions en faveur du handicap

Une convention entre la CCMA et l'EPNAK a été signée pour développer l'accueil des enfants en situation de handicap sur le territoire.

L'EPNAK est un établissement public dont la mission est d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle. L'EPNAK anime la plate-forme de répit aux aidants (handicap) sur le département de la Mayenne.

Pendant les vacances d'avril, le centre de loisirs de Villaines la Juhel a accueilli un enfant en situation de handicap. L'EPNAK a embauché une personne pour soutenir l'enfant dans la vie quotidienne.

Actions en faveur de la mobilité

Réso'Ap, association d'accompagnement et de transport solidaire, s'implante au Mont des Avaloirs

Afin de lutter contre l'isolement des personnes et favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'association Réso'Ap, fondée par la MSA et Génération Mouvement, propose un service d'accompagnement et de transport solidaire par bénévole.

Le jeudi 6 octobre, la CCMA et le [Département de la Mayenne](#) ont signé une convention de partenariat avec l'[Association Reso'ap](#) pour :

- ◆ faciliter la mobilité de tous, et notamment des publics « non mobiles » en mettant en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer
- ◆ favoriser le lien social de proximité et rompre l'isolement

Grâce à la convention, un réseau de bénévoles sera créé dans le territoire pour rendre visite au domicile des résidents/adhérents de Réso'AP et de les accompagner pour leurs besoins personnels (rendez-vous-médicaux, courses...). La CCMA finance 40% des déplacements facturés aux usagers, rendant ainsi le service plus accessible.



Santé – Famille

Petite Enfance

RAPPEL : Ce service est **un lieu** d'information, de conseil, de rencontre et d'échange pour tous les professionnels de la petite enfance et les parents. C'est un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

En 2022, le service a fonctionné toute l'année avec :

↳ 1 animatrice à temps complet : Educatrice de jeunes enfants de formation

↳ **des permanences téléphoniques ou échanges courriels et des RDV en « accueil physique »**

Soit un total **de 900h d'ouverture au public** ayant permis de répondre à **336 demandes de professionnels** de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, candidats à l'agrément, personnel de structure collective...) et à **258 familles** soit **594 contacts** tous moyens confondus : (téléphone, mail, RDV, courrier)

↳ **des matinées d'éveil** en itinérance sur le territoire :

5 communes accueillent régulièrement (1 à 3 fois par mois) le Relais pour ses matinées d'éveil à destination des assistant(e)s maternel(le)s : Pré en Pail St Samson, St Pierre des Nids, Villaines-La-Juhel, Courcité et Javron Les Chapelles

3 autres communes ont accueilli le service de façon plus ponctuelle (1 à 2 fois dans l'année) : Gesvres, St Aignan de Couptrain et Couptrain

Soit **69 matinées d'éveil** de 2h ont été proposées (dont 48 séances avec intervenants extérieurs).

Au total, ce sont 31 assistant(e)s maternel(le)s et 113 enfants différents qui ont assisté au moins 1 fois aux séances.



« Matin'éveil » avec les assistantes maternelles et enfants avec l'intervenante psychomotricienne

↳ **11 actions « parentalité et/ou formation professionnelle »** (soirée d'échange/conférence, atelier, rencontre parents-enfants, spectacles, formations continues...) :

-1 rencontre parents-enfant avec la présence de la psychomotricienne

-1 séance de spectacle : en lien avec la saison culturelle

- 6 ateliers pour les parents et les professionnels autour du spectacle « Petite Forêt » et autour du projet de résidence « Les Habilleuses »

-2 sessions de formation continue pour les professionnels en présentiel (« Recyclage Sauveteur secouriste au travail » et « aménagement de l'espace et favoriser le jeu libre ») et des propositions de formation à suivre à distance

- 1 soirée d'information animée par la CARSAT sur la retraite

Santé – Famille

Quelques chiffres :

-84 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au 31 décembre 2022, mais on compte 61 professionnels en activité.

- 9 types d'offre de service sur le territoire de la CCMA :

- * Un service Relais Petite Enfance itinérant à temps plein
- * Un service PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- * Une micro-crèche municipale de 10 places
- * Une micro-crèche associative de 10 places
- * 4 MAM (maison d'assistant(e)s maternel(le)s)
- * Une association d'assistant(e)s maternel(le)s
- * Des services de garde à domicile en association (ADMR, nounou à dom, O2) ou non
- * Un listing de baby-sitters disponibles sur le site de la CCMA « Allô, Baby-sitter »

Au-delà du fonctionnement propre du service, le Relais de la Petite Enfance impulse de façon plus large une réflexion sur l'accueil des jeunes enfants sur le territoire. **Penser l'accueil de la petite enfance est un élément fort pouvant permettre à des familles de se projeter dans un futur sur notre territoire.**

Le Relais de la Petite Enfance participe aux réflexions et projets émanant de collectivités ou d'associations en matière d'accueil du jeune enfant (MAM, Micro-crèche...).

Le service fait également partie d'un réseau au niveau départemental impulsé par la caf, des projets en commun avec les communautés de communes voisines sont régulièrement impulsés.

Un point fort à souligner : des professionnels qui vont de plus en plus mal, qui ont de plus en plus de conflits avec les parents, qui ont de plus en plus d'enfants présentant des comportements qui peuvent les questionner, qui se sentent peu reconnus, peu considérés. Des professionnels qui songent à se réorienter à cause de cela.



2022 fut une année particulière pour l'axe **Parentalité**

En partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, nous avons répondu à l'appel à projet des 1000 premiers jours de l'enfant fin 2021 et avons été retenu pour notre action « s'autoriser un répit pour mieux vivre son rôle de parent », c'est-à-dire axé sur la prévention de l'épuisement et du burnout parental.

Quelques chiffres de cette action en 2022 :

- 47 actions mises en place (ateliers parents-enfants ; cafés-parents ; théâtre forum ; soirée bien-être; conférence ; formation...)
- 125 parents différents et plus de 150 enfants différents ont participé à l'ensemble des actions proposées.
- 346 présences de parents sur la totalité des actions
- 90 participants à la visioconférence sur le burn-out parental
- 40 participants (professionnels) à la soirée d'information sur le burnout parental
- 79 présences de professionnels sur l'ensemble des actions (hors visioconférence)
- 21 intervenants ou prestataires différents
- 1 service de prêt d'ouvrage sur le sujet
- 100 tote bags offerts (aux familles venues à plusieurs actions) comprenant en tout :
 - 200 livres (dans chaque sac : 1 livre sur le BOP pour les parents et 1 pour les enfants)
 - 100 CD
 - 257 bons/entrées/places pour cinéma, spectacle, piscine, ludothèque, yoga bébé, balade à dos d'âne
 - de la documentation

Santé – Famille

Les familles ont été fort intéressées par les actions et attendaient la sortie des programmes trimestriels avec impatience. Elles ont pu saisir les réels risques que le quotidien souvent chargé peut faire sur l'état général du parent et donc sur la relation avec son enfant, que prendre du temps pour soi est important pour pouvoir ensuite être disponible pour en prendre avec son enfant.

Le non-suivi de ce type d'actions en 2023 a créé une réelle déception et de l'incompréhension chez les familles.

Le budget de ce projet :

Dépenses totales : 21 140.92€

Subventions : ARS 14 000€ ; CAF REAAP : 2 380€ ; MSA : 912€ ; MSA GMR : 1 626.40€ (le solde est encore en attente)



« Matin'éveil » à l'EHPAD de St Pierre des Nids pour décorer le sapin de Noël avec les résidents

Atelier parent-enfant autour du projet « Les Habilleuses »



« Inter-relais » : rencontre entre animatrices de relais de toute la Mayenne

Santé – Famille

Enfance

Vacances de février 2022

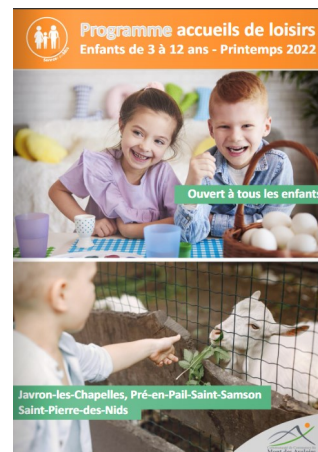
55 enfants différents accueillis au centre de loisirs

Carnaval Party – Sortie à la Patinoire d'Alençon -Journée à Guilli Parc -
Jeux avec Payaso-loco

Vacances d'avril 2022

70 enfants différents accueillis au centre de loisirs

Pâques -Chocolat – Visite du domaine de Pescheray



Vacances d'été 2022 juillet - août

Le thème de l'été : **la Nature**

2 camps 6-8 ans et 9-11 ans à Brûlon : 40 enfants sont partis sous tente avec plusieurs activités : canoé – paddle – VTT - cani rando.

Séjour en partenariat avec Familles Rurales

Un inter-centres avec Familles Rurales : le Bal des Enfants

Sortie à l'Echologia – au refuge de l'Arche - à l'Etinbulle

Proposition de stage pour les 9-11 ans : stage sport -stage théâtre - stage Vidéo clip

Vacances d'octobre 2022

Une moyenne de 45 enfants par jour

Le thème : La Tête dans les étoiles

Fabrication d'une fusée à eau + activités manuelles autour de l'espace + sortie piscine



Santé – Famille

Jeunesse

En 2022, nous avons accueilli 140 jeunes différents, 65 filles et 75 garçons pendant les vacances scolaires.

En 2022, le service est composé de :

1 animateur coordinateur + 2 animateurs pendant les petites vacances portés à 3 pendant les grandes vacances avec des renforts ponctuels sur les « sorties ».

Projets des mercredis loisirs :

<u>Projet Mode</u>	<u>Projet Caisse à savon</u>	<u>Projet séjour</u>
7 jeunes	9 jeunes	6 jeunes
Thème « Projet photos »	Thème « contes et légendes »	Voyage à Amsterdam
Découverte du métier de photographe, d'un studio et des différents modes de photographies. Apprentissage de l'utilisation d'un appareil photo. Un pot d'inauguration a été réalisé fin juin 2022 avec les parents et l'intervenante.	Championnat départemental à Port Brillet à coté de Laval. Les jeunes ont pu réaliser leur caisse à savon et descendre lors du championnat mi-juillet.	Grâce aux actions menées par les jeunes et l'argent récolté ils ont pu partir à Amsterdam. Au programme : balade à vélo dans la ville, visite du stade et balade en péniche, visites de musées
Pendant 10 mercredis après-midi, les jeunes ont pu apprendre à photographier différents paysages avec une professionnelle Céline CHOISNET de Saint Pierre des Nids	3 équipes de caisse à savon : Les 3 petits cochons Pumba Avengers	Plusieurs actions autofinancement : -Tombola - Emballage papiers cadeaux -Ventes de gâteaux -demandes de subventions Démarchages auprès d'entreprises

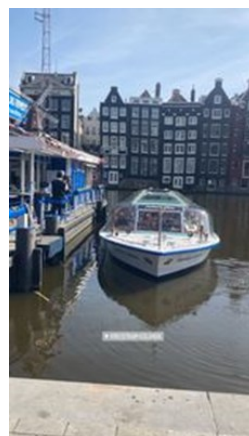


Santé – Famille

Actions jeunesse

Des camps sont organisés durant l'été 2022. Cette action mobilise 15 animateurs pour 89 bénéficiaires sur la période du vendredi 08 juillet au vendredi 12 août 2022. Elles se déroulent sur notre territoire ainsi qu'à Poitiers (Futuroscope), Brûlon (72), Port Brillet (53), Noirmoutier (85) et la Jaille Yvon (49).

L'association de jeunes **L'AV junior** a organisé un voyage à Amsterdam du 11 avril au 15 avril 2022. Ce projet est organisé tout au long de l'année par 6 jeunes. Il comprend la sollicitation des dons auprès des entreprises, la recherche de subventions auprès de la CCMA, la CAF, et le Crédit Agricole. Une tombola est mise en place pour alimenter le projet financier ainsi que différentes actions de ventes ou prestations (vente de gâteaux, emballages des cadeaux etc...). Ce voyage permet de visiter le stade Johan Cruyff, la visite guidée en vélo du centre d'Amsterdam ainsi que le musée Upside Down.



Un projet graffitis (Street Art) voit le jour sur le mur situé en face du pôle administratif. L'intervenant Maxime DUNAS et 6 jeunes ont pu réaliser une fresque en lien avec le nouveau tiers lieu « L'Ampère »



Santé – Famille

Vacances d'été 2022 :

Les animateurs de l'été :

Antoine TROLONG (BAFD)

Charline LEDAIN (BAFA)

Elise BRUNET (BAFA)

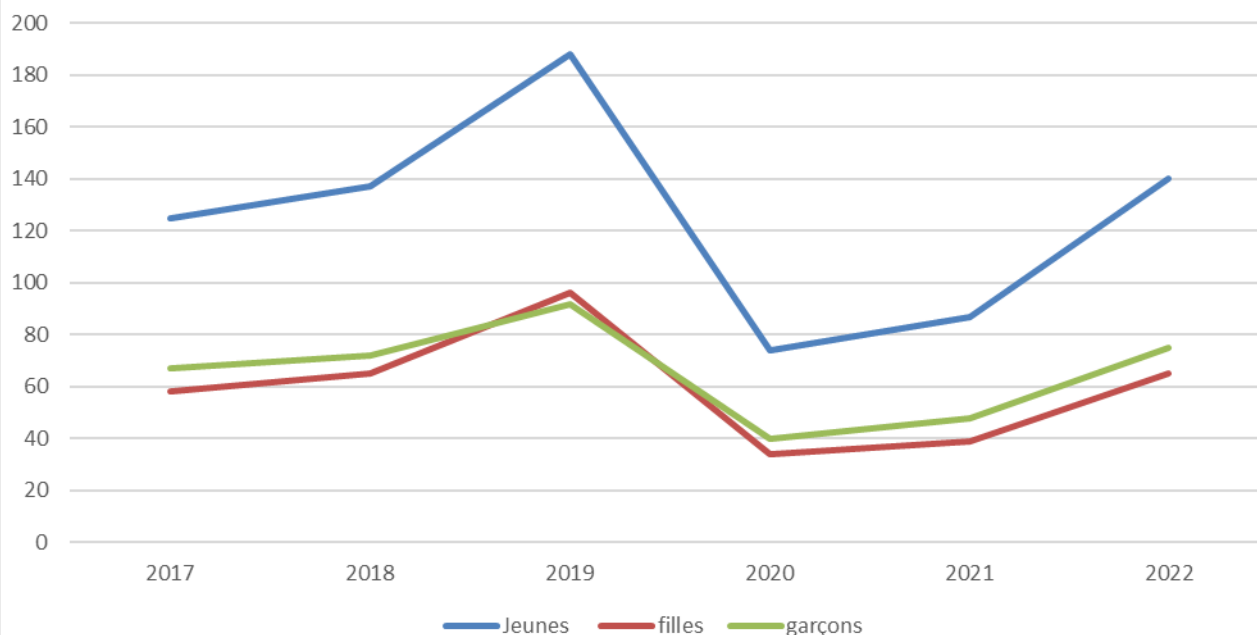
Thelma MOTTIN (BAFA)

Bilan Quantitatif :

Dans l'été : **140 JEUNES DIFFERENTS** :

65 FILLES ET 75 GARCONS

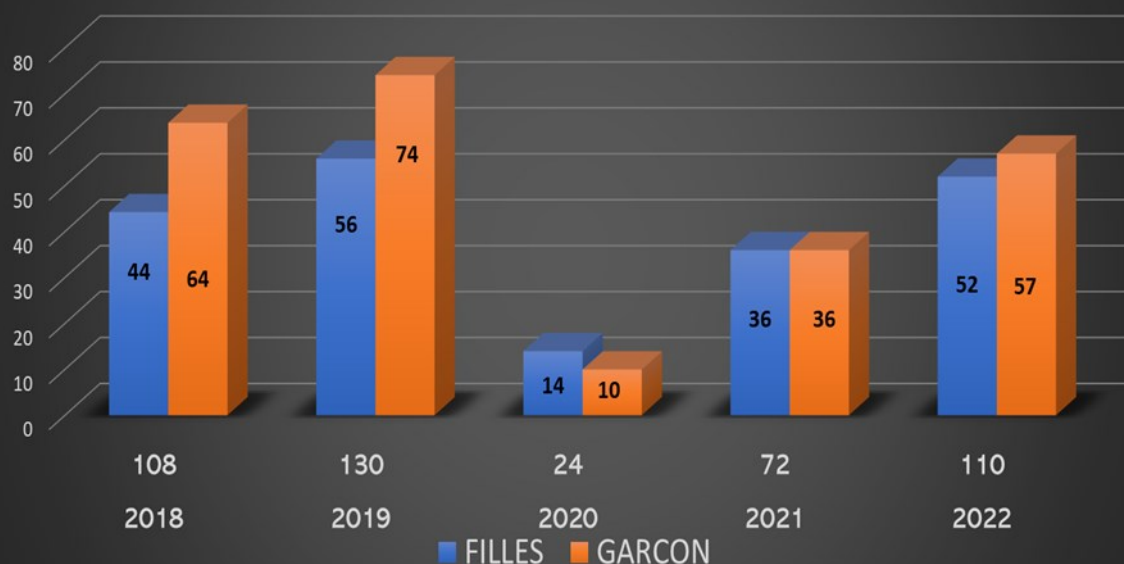
Evolution de la fréquentation des jeunes pendant une année civile



**En 2020, le service jeunesse n'a pas pu ouvrir à cause de la crise sanitaire. Le service jeunesse retrouve sa fréquentation d'avant la pandémie de Covid 19.*

L'été :

Evolution de la Fréquentation des jeunes pendant l'été



Santé – Famille

Les Camps

Camp Adventure : Base de loisirs Brulon (72) du 11 au 13 juillet 2022

Activités : Canoë et tir à l'arc + baignade au lac de Brulon

9 participants : 4 filles et 5 garçons + 2 animateurs

Camp Caisse à Savon : A Port Brillet du 18 au 22 juillet 2022.

Activités : Descentes matin, après midi et soir, entretiens mécaniques des caisses tout au long de la semaine, soirée inter centres le jeudi soir,

9 participants : 9 garçons.

Camp Mer : Camping à Noirmoutier du 25 au 29 juillet 2022.

Activités : Activité nautique à la base nautique de Noirmoutier – construction de radeaux en mer ; kayak de mer; organisation d'un Koh Lanta par les animateurs

Beaucoup de demandes pour le camp mer : 24 participants 11 filles et 13 Garçons + 4 animateurs

Camp Itinérant à vélo : Du 01 août au 05 août 2022

Départ de Villaines-la-Juhel direction la Jaille-Yvon (49) par la voie verte.

140 km ont été réalisés par les jeunes avec des arrêts dans 3 campings différents (camping municipal Andouillé, camping du bac Château-Gontier et camping sport nature la Jaille-Yvon)

Activités : Balade en Péniche sur la Mayenne et paddle

12 participants : 1 fille et 11 garçons.



Santé – Famille

Activités été

Hors les camps, des activités sont organisées sur le territoire, avec les associations et autres partenaires.

Accrobranche

Paintball

Baignade

Activités manuelles

Activités sportives

Piscine

Repas et veillées à thème à la Maison Des Jeunes

Autres...

Argent de poche

17 Chantiers / 26 participants de 16 à 18 ans - 8 communes + CCMA

Communes	Chantiers	Nombre d'heures de présence des jeunes
LOUPFOUGERES	Désherbage –Peinture –Nettoyage locaux	42h
GESVRES	Nettoyage des locaux scolaires	18h
AVERTON	Peinture de la clôture Nettoyage de mobilier urbain	54h
VILLAINES LA JUHEL	Administratif	12h
ST PIERRE DES NIDS	Désherbage et petits travaux Travaux de peinture à la mairie et à l'école	75h
JAVRON LES CHA- PELLES	Travaux entretien/peinture	60h
COURCITE	Nettoyage et peinture des poteaux autour du stade Peinture bas du mur école maternelle Créer jeux d'adresse	48h
CCMA	Nettoyage matériel petite enfance /Rangement livre Médiathèque	24h
LE HAM	Administratif Peinture bancs, tables, abris de l'étang	51h

CJS—Coopérative Jeunesse de Service

La coopérative jeunesse n'a pas pu être mise en place par manque de candidature pour encadrer le groupe de jeunes

Portage de repas

Ce service est géré par la CCMA sur 11 des 26 communes du territoire, les autres communes étant desservies par le biais des Associations locales d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

Les repas sont servis froids du lundi au samedi ainsi que les jours fériés (hors dimanche) par le service CCMA;

Le service est composé de 3 agents qui se relaient pour servir 50 à 55 clients chaque jour sur 11 communes.

Une tournée représente quotidiennement une centaine de kilomètres. Il dispose d'un véhicule réfrigéré en location

Dépenses	2022
Repas hôpital (7 € par repas)	127 869,00
Remboursement caution	
Carburant	6 453,20
Location véhicule portage	16 183,00
Entretien véhicule	290,00
Assurances	inclus
Personnel	60 777,83
Créances éteintes	
Amortissement	
Frais secrétariat	
Fourn.adm. + divers	
TOTAL	211 573,03

Recettes	2022
Repas client	176 884
Dépôt caution	
Vaisselle cassée	
Rembt maladie	
TOTAL	176 884,00

Prix du repas facturé d'Avril 2010 au 31/07/22 : 9,50 €
Depuis le 01/08/2022 : 9,95€

18 267 repas servis en 2022

Déficit 2022 = - 34 689,03 €

Soit par repas = - 2,10 €



Nombre repas servis	Année
18 267	2022
17 346	2021
16 539	2020

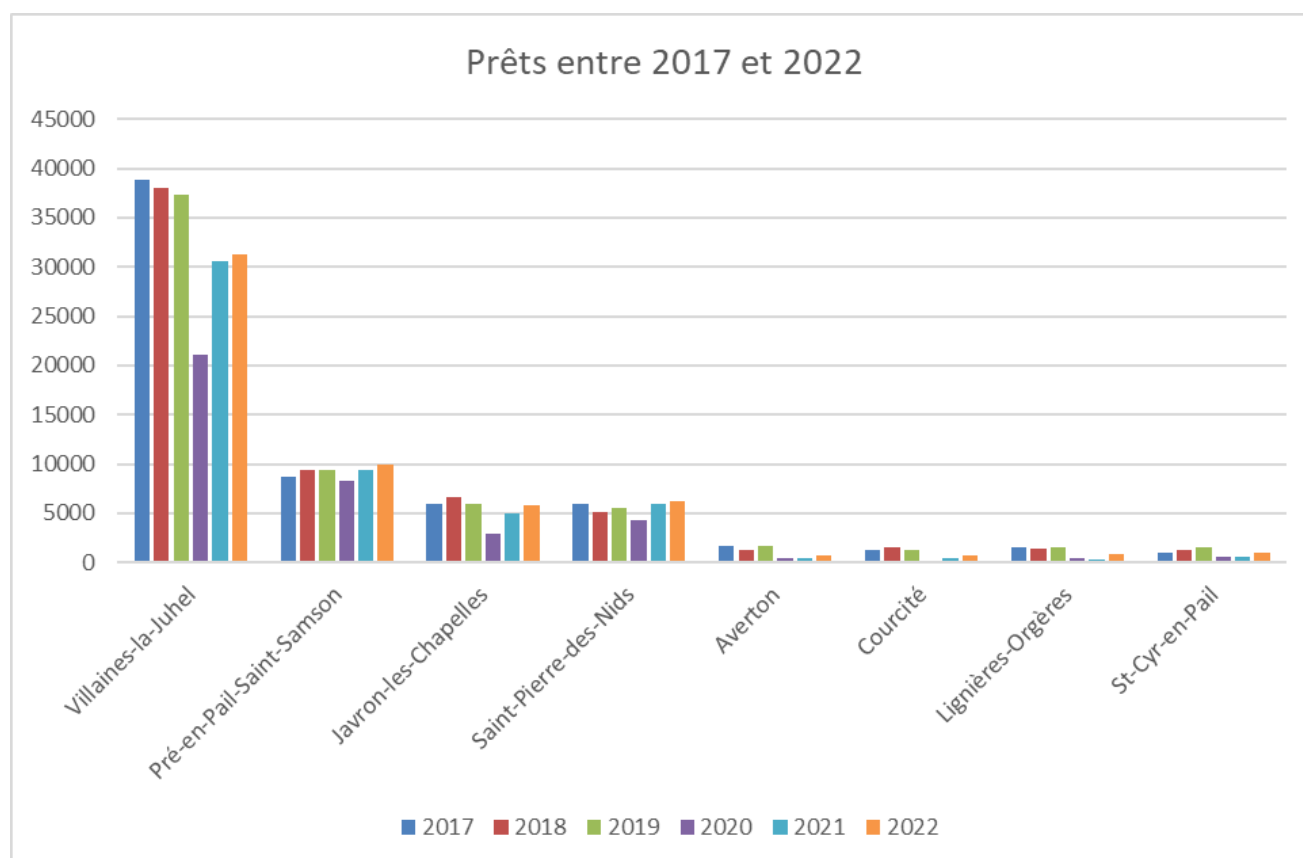
Service Culturel

Réseau Lecture

Les bibliothèques et les points lecture ont retrouvé durant l'année 2022 un regain d'activité et de fréquentation après deux années plus difficiles liées à la crise sanitaire. Cela se reflète dans les chiffres des prêts de documents et surtout dans les nouvelles adhésions. En 2022, les bibliothèques ont recensé plus d'adhésions qu'avant la crise.

Statistiques sur le nombre de prêts de documents

EVOLUTION DES PRETS DE DOCUMENTS DANS LE RESEAU 2017-2022						
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Villaines-la-Juhel	38874	38071	37348	21070	30563	31216
Pré-en-Pail-Saint-Samson	8642	9385	9396	8231	9444	9872
Javron-les-Chapelles	5992	6598	5976	2952	5022	5784
Saint-Pierre-des-Nids	5912	5132	5578	4249	6003	6255
Averton	1627	1289	1687	447	432	779
Courcité	1230	1486	1268	227	407	656
Lignières-Orgères	1490	1430	1513	424	279	788
St-Cyr-en-Pail	1055	1232	1527	572	642	964
Total	64822	64623	64293	38172	52792	56314

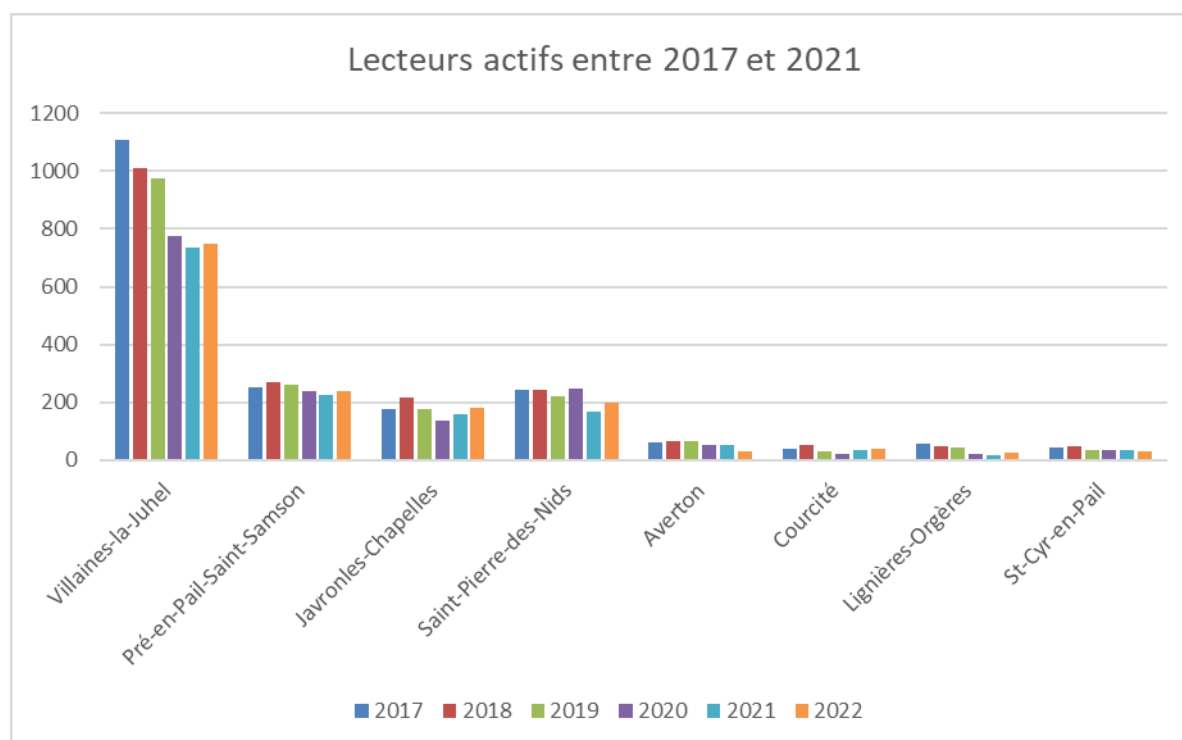


Service Culturel

Statistiques sur les adhérents actifs des bibliothèques

NB - Adhérent actif = adhérent qui a emprunté au moins une fois dans l'année.

EVOLUTION Lecteurs actifs dans le Réseau Lecture 2017-2022						
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Villaines-la-Juhel	1109	1010	974	776	734	749
Pré-en-Pail-Saint-Samson	254	270	260	241	227	241
Javron-les-Chapelles	178	218	178	138	161	183
Saint-Pierre-des-Nids	242	243	222	248	169	197
Averton	61	68	67	51	52	30
Courcité	41	53	31	21	35	38
Lignières-Orgères	56	50	42	24	19	28
St-Cyr-en-Pail	45	49	36	33	34	30
TOTAL	1986	1961	1810	1532	1431	1496



Les accueils de classes par les bibliothèques et les points lecture

Toutes les bibliothèques et Points Lecture accueillent les écoles de leurs communes et les écoles qui ne possèdent pas de bibliothèque sur place comme Gesvres, Loupfougères, St-Germain de Coulamer, Le Ham, St-Calais du Désert, Neuilly-le-Vendin, Champfrémont, St-Aubin du Désert.

Accueils de classes en bibliothèques en 2022	
Villaines-la-Juhel	70
Javron-les-Chapelles	28
Pré-en-Pail-St-Samson	42
St-Pierre-des-Nids	18
Averton	20
Courcité	33
St-Cyr-en-Pail	20
Lignières-Orgères	18
TOTAL	249

Service Culturel

En plus des accueils classiques, les bibliothèques proposent aux écoles des projets thématiques comme le Prix de la bande dessinée **Bull'Gomme**, les rencontres d'auteurs, les visites d'expositions et les ateliers créatifs.

Ainsi, en 2022 plusieurs classes ont visité l'expo interactive **Uramado AR : le réveil des Tanukis** prêtée par la Bibliothèque départementale. Cela a donné l'occasion aux enfants d'expérimenter la Réalité Augmentée.

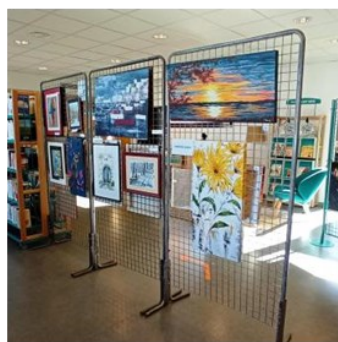
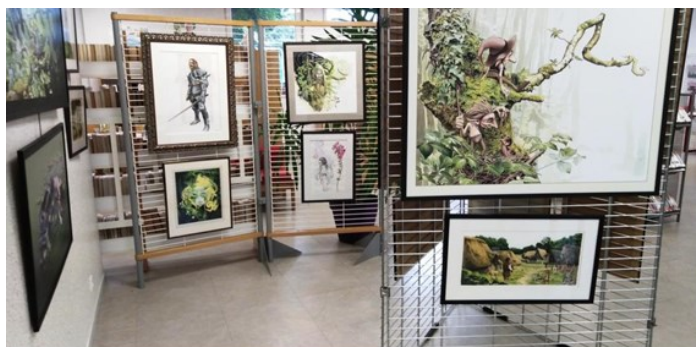
Animations

- Rencontres avec :
 - Juliette Duquesne, journaliste,
 - Dominique Mansion, spécialiste des arbres trognes
 - Charlotte Méry, navigatrice
 - Clément Cousin, brasseur
 - Soirées parentalité avec le Service Petite Enfance
- Accueil d'auteurs pour la jeunesse
 - Amélie Fléchaïs
 - Caroline Hüe
- Expositions
 - Brucero **Univers celte**
 - La BD **Les Carnets de Cerise**
 - Les peintures de membres de l'ACT
 - Les photos des arbres de notre terroir
- Spectacles
 - La Graineterie des Mots** par la Cie Les Frères Georges
 - 100 % coton** par la Cie Ecoutez Voir
- Concerts
 - Harpe celtique avec Cécile Branche
 - Le voyage d'Orient** avec Léonard Patrigeon et ses élèves au piano
- Ateliers pour petits et grands
 - Couture du sac de bibliothèques
 - Chasse aux tanukis et fabrication de masques magiques
 - Peinture sur galets
 - Calligraphie
 - Animaux en chaussettes
 - Livres animés en Réalité Augmentée
 - Animaux fantastiques à la manière du fabricant d'images Christophe Alline
 - Dictées pour les ados et adultes à Lignières-Orgères
 - Balade contée à Lignières-Orgères
 - Lecture en plein air **Livres en balade** en juillet/août au site des Perles
 - Ateliers informatiques pour adultes avec le Conseiller Numérique

Service Culturel

- Nombreuses séances de jeux vidéo et Réalité Augmentée avec casque
- Nombreuses séances de Bébés Lecteurs

Au cours de l'année 2022, près d'une centaine d'animations ont eu lieu dans tout le réseau des bibliothèques.



A partir de septembre 2022, une nouvelle organisation du service qui permet d'élargir la médiation.

1 agent en charge de la programmation et d'une partie de la médiation

1 agent en charge d'animer et de mener la coordination de Ecole d'Enseignements Artistiques et une partie médiation.

Service Culturel

MEDIATION

Chaque année, des actions de sensibilisation sont organisées autour des spectacles accueillis pour faire se rencontrer des compagnies professionnelles à l'univers singulier et le public. À travers différents dispositifs, ces actions permettent de mieux comprendre les démarches artistiques, le monde du spectacle vivant et tout ce qui l'entoure.

Spectacles en Chemins 2021-2022

Projet : Permettre à tous les élèves scolarisés sur le territoire de la CCMA de voir gratuitement un spectacle sur temps scolaire

Public : 1268 élèves de 3 à 13 ans (et 158 accompagnateurs) répartis sur 22 établissements scolaires de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs

Date : 14 séances scolaires d'octobre à juin

« Spectacles en Chemins » est un dispositif départemental porté par la ligue de l'enseignement de la Mayenne (FAL 53). En lien avec la Saison culturelle du Mont des Avaloirs, ce réseau de diffusion offre aux enfants scolarisés de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs des spectacles sur temps scolaire. L'objectif est de permettre aux enfants de développer leur ouverture d'esprit, leur capacité de jugement, leur sensibilité, leur sens civique, par la rencontre régulière de l'Art et de la Culture.

Comme chaque année, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, les élèves de la maternelle à la 5^{ème} bénéficient d'un spectacle et d'un transport gratuits sur temps scolaires.

Pour la septième année, 22 établissements scolaires ont pu voir un spectacle mais pas toutes les classes. En raison de la situation sanitaire et des recommandations du protocole scolaire, certains établissements n'ont pas souhaité maintenir leur venue en début d'année scolaire. Une représentation de *Petits Poissons* a donc été annulée sur les trois prévues.

Les années précédentes, une personne en Service Civique à la Ligue de l'Enseignement intervenait dans les classes dans le cadre de l'Ecole du spectateur. Cette année, il n'y a eu aucune intervention en classe que ce soit en amont ou en aval des spectacles parce qu'il n'y avait pas de Service Civique.

Afin de pouvoir travailler le spectacle en classe, les enseignants ont pu recevoir un dossier d'accompagnement rédigé par la FAL 53. Nous n'avons pas eu de retours des classes concernant l'utilisation de ces dossiers.

Spectacles en Chemins 2022-2023

Chaque enfant du territoire (du cycle 1 à la 5^{ème}) a accès à un spectacle et un transport gratuits sur la saison culturelle de la CCMA.

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec la Ligue de l'enseignement de la Mayenne (FAL 53) et nous choisissons des spectacles jeune public adaptés à tous les niveaux scolaires.

Des dossiers pédagogiques sont ensuite distribués en début d'année à tous les enseignants en fonction des spectacles sélectionnés.

Des interventions en classe par une jeune femme en service civique employée par la FAL 53 sont ensuite proposés aux établissements volontaires et des bords plateaux sont parfois proposés à l'issue des représentations.

Malheureusement, ces bords plateaux, parce que mal anticipés, sont parfois vécus comme une « contrainte » par les équipes pédagogiques et les accompagnateurs qui doivent négocier avec les chauffeurs de cars qui attendent.

Face au manque d'implication de certains enseignants, nous avons souhaité proposer une formation pour les aider à accompagner leurs élèves au mieux face aux différentes propositions de spectacle vivant que nous leur soumettons.

En octobre prochain, une formation de 3h intitulée « Comment exploiter un spectacle en classe en amont et en aval de la représentation ? » sera proposée aux enseignants de primaire et collège de la CCMA.

Service Culturel

Acteur en Chemin

Projet : Ateliers autour du spectacle *Crin Blanc*, programmé dans le cadre de Spectacles en Chemins

Public : deux classes de primaire (Gesvres et Javron-les-Chapelles)

Date et durée : 6h pour chaque classe au mois de mars

Acteur en Chemins est un projet dans la continuité de Spectacles en Chemins. Cette année, c'est Camille Saglio, de la compagnie ANAYA qui est intervenu auprès de deux classes du territoire (Gesvres et Javron). Les élèves ont vu le spectacle *Crin Blanc* au mois de décembre et ont participé à six heures d'atelier en mars.

Le but : pratiquer le rythme, le chant et aborder la notion de « pulsation », indispensable à l'approche de la musique. A travers des jeux, de l'écoute et de la pratique, les élèves ont appris des chansons dans différentes langues : en bambara, en anglais et en diola. Ils ont également découvert des instruments originaux utilisés par Camille Saglio : le oud, le n'goni, la sansula et le sampler.

Service Culturel**ECOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES****Spectacles de la saison**

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sont quand à eux peuvent profiter d'un spectacle de la saison, sur temps scolaire ou en séance tout public. Toutes les classes étaient inscrites sur un spectacle en début d'année. Seuls les élèves de 3^{ème} du collège Les Garettes n'ont pas bénéficié du spectacle prévu. Il est difficile de mobiliser les élèves sur les soirées, ces derniers répondent peu présents et certains collèges ne souhaitent pas rendre ces sorties obligatoires.

D'autant plus que cette année nous avons eu un problème supplémentaire en ce qui concerne le transport. En effet, le manque de chauffeurs ne permet pas à nos prestataires de garantir le retour du car après 21h30. Un gros soucis quand les spectacles commencent à 20h30.

Le collège des Avaloirs a dû, à deux reprises, faire appel aux parents d'élèves pour réaliser des covoiturages. Bien évidemment, cette contrainte bloque certains élèves, qui ne peuvent donc pas profiter du spectacle.

Le problème se pose également avec la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail qui venait sur quasiment toutes les spectacles de la saison les années précédentes. L'établissement a également changé d'animateur en début d'année scolaire. Cette personne est chargée des soirées pour les élèves internes. Il a donc été plus difficile de les accueillir sur les premiers spectacles de la saison.

Ateliers théâtre avec la compagnie Les Moutons Noirs

Projet : découverte et pratique du théâtre avec les comédiens du spectacle *Cyrano(s)*

Public : adultes, troupes de théâtre amateurs / scolaires

Date et durée : annulé car cas positif COVID dans l'équipe artistique

Dans le cadre du spectacle *Cyrano(s)*, présenté le mardi 19 janvier à Javron-les-Chapelles, nous souhaitions proposer un atelier théâtre avec la compagnie Les Moutons Noirs. Nous avons dû annuler la représentation ainsi que les ateliers (tout public et scolaire) car il y avait un cas positif au COVID dans l'équipe artistique.

Danse à l'école 2021– 2022

Projet : construire un projet en danse en partenariat avec un artiste associé

Public : la classe de l'école de Javron-les-Chapelles, une classe de l'école St-Joseph de Pré-en-Pail, deux classes du Ham et une classe de l'école publique de Pré-en-Pail

Date et durée : sur l'année scolaire

Comme chaque année, Mayenne Culture propose aux classes des écoles maternelles et élémentaires de construire un projet en danse en partenariat avec un artiste associé. Ce dispositif permet d'appréhender et d'approfondir une démarche de création en danse, reliée à un projet pédagogique.

Les enfants ont ainsi pu améliorer leurs compétences sur les quatre piliers fondamentaux de la danse (le temps – l'espace – la relation avec les autres et la qualité des mouvements).

De manière générale c'est un dispositif très apprécié des enseignants, qui souhaitent réitérer cette expérience dans les années à venir.

Danse à l'école 2022– 2023

Les écoles de Saint Nicolas à Villaines la Juhel (2 classes de cycle 1), Yves Duteil à Javron les Chapelles (classe de CM1-CM2) et le RPI BouChaRa à Champfrémont-Ravigny (2 classes) ont bénéficié de ce dispositif cette saison.

Les enfants ont ainsi pu améliorer leurs compétences sur les quatre piliers fondamentaux de la danse (le temps – l'espace – la relation avec les autres et la qualité des mouvements).

De manière générale c'est un dispositif très apprécié des enseignants, qui souhaitent réitérer cette expérience dans les années à venir.

Service Culturel

Aux Arts, collégiens 2021-2022

Projet : permettre aux élèves de fréquenter, pratiquer et s'approprier dans le but de développer les capacités d'expression, la créativité et la faculté de jugement critique autour du spectacle vivant et de l'art contemporain

Public : un groupe constitué de volontaires de 4ème du collège Les Avaloirs de Pré-en-Pail et une classe de 4ème/3ème de la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Date et durée : sur l'année scolaire

Pour la troisième année, nous avons intégré le dispositif d'éducation artistique et culturelle Aux Arts, collégiens, porté par Mayenne Culture à destination des élèves de niveau collège du territoire.

Cette année le collège St Nicolas de Villaines-la-Juhel n'a pas souhaité s'investir dans le projet. En effet, l'année dernière, l'établissement a fait le choix d'ouvrir l'atelier aux élèves volontaires et seulement 6 ont participé au projet.

Pour le collège des Avaloirs, cette année encore, c'est un groupe d'élèves volontaire qui a participé au projet. Mais dans cet établissement, c'est le problème inverse qui s'est posé, beaucoup trop d'élèves étaient intéressés et un choix a dû être fait par l'équipe enseignante. Le projet était axé sur le thème du masque. L'établissement a souhaité travailler avec le Théâtre de L'Echappée, qui travaille cette année sur le thème de Molière, dans le but de créer un masque pour chaque élève. La création étant assez conséquente, le collège a financé 15 heures supplémentaires et a aussi programmé le spectacle de la compagnie dans l'établissement. Les élèves du projet Aux Arts ont pu présenter leur travail en 1ère partie du spectacle.

Le projet avec la MFR, lancé avec le même enseignant que les années précédentes était orienté vers le théâtre. Les élèves de la classe de 4ème/3ème ont pu voir 3 spectacles et ont bénéficié de 5 heures de pratique artistique avec Yann Lefèvre sur la découverte de la pratique théâtrale.

Les deux groupes devaient voir le spectacle Cyrano(s) de la compagnie Les Moutons Noirs mais la représentation a été annulée à cause d'un cas positif au COVID dans l'équipe artistique. Un atelier était également programmé pour le collège des Avaloirs.

Les élèves de la MFR devaient venir au spectacle « Le Club R26 » mais la séance ayant lieu à 20h30, l'établissement n'a pas réussi à trouver un transporteur disponible pour cette soirée.

Aux Arts, collégiens 2022-2023

La venue des élèves les soirs de spectacles peut s'avérer compliquée. Cette année par exemple, le professeur en charge du groupe Aux Arts, collégiens de la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail a dû trouver une entreprise de transport en dehors du territoire pour pouvoir faire venir ses élèves aux spectacles sélectionnés dans leur parcours.

Concernant les actions de médiation et notamment les 5h de pratiques artistiques, cette saison, c'est l'artiste Aurélien Jarry de la Compagnie Cet Été qui est venu dispenser des ateliers de pratique théâtrale :

Tout d'abord à la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail où les 23 élèves du groupe Aux Arts, collégiens ont pu suivre 5h d'initiation au théâtre à base de jeux ludiques.

Ce sont ensuite les 18 élèves du groupe Aux Arts, collégiens du collège des Avaloirs qui ont reçu 5h de pratique théâtrale avec un focus particulier sur le travail d'improvisation et d'adresse au public (travail en lien avec leur spectacle de fin d'année).

Service Culturel

Partenariats

Cette saison encore nous avons travaillé avec Cultures du Cœur, une association qui lutte contre les exclusions et permet d'accéder à des pratiques culturelles. Les partenaires sociaux qui adhèrent à l'association bénéficient d'un accès au spectacle vivant par le biais de sorties culturelles. Pour la troisième année nous avons maintenu les trois places gratuites par spectacle que Culture du cœur met à disposition sur son site. Sur le territoire, seulement deux structures sont adhérentes à Cultures du Cœur, le centre thérapeutique Montjoie de Pré-en-Pail et l'EDI Active de Villaines-la-Juhel.

Cette année encore, nous n'avons pas eu l'occasion de les accueillir.

Interventions musicales du Matthieu Donarier Trio :

Avant d'assister au spectacle du Matthieu Donarier Trio au mois de mai prochain, les élèves de l'école publique de Pré-en-Pail, de l'école Henri Schmitt, de l'école d'enseignements artistiques de Villaines-la-Juhel et certains pensionnaires du Centre thérapeutique Montjoie de Pré-en-Pail ont pu assister à des répétitions suivies d'échanges avec les membres du trio jazz.

Atelier de pratique théâtrale avec les comédiens du spectacle « Quand viendra la vague » :

Cet atelier aura lieu le mois prochain mais les inscriptions sont encore faibles pour le moment.

Point sur la fréquentation des scolaires aux spectacles de la saison culturelle :

L'accueil des scolaires sur les spectacles du soir est compliqué car nous ne trouvons plus de société de transport qui accepte de se déplacer sur ces horaires.

Nous souhaitons renforcer nos partenariats sur l'intégralité du territoire, véritable levier du dynamisme des publics.

Cette saison, de beaux projets ont pu voir le jour grâce à ces partenariats.

Celui avec l'EHPAD de Javron-les-Chapelles par exemple et le projet des Habilleuses.

Il devrait se perpétuer avec le projet à venir de la Compagnie la Licorne d'Argent.

Celui avec le Centre thérapeutique Monjoie de Pré-en-Pail et les interventions avec le Matthieu Donarier Trio.

Ce partenariat devrait également se poursuivre avec le projet de l'école d'enseignements artistiques (ateliers percussions et arts plastiques) la saison prochaine.

Nous entretenons également un partenariat avec l'association culturelle Payaso Loco et Le Comptoir de Pré-en-Pail comme par exemple avec l'accueil de l'artiste Valérian Henry cette saison.

En effet, en plus de présenter une exposition en bibliothèque, l'artiste sélectionné par Croq' les mots, marmot ! a été en résidence sur la CCMA et a travaillé sur pour l'élaboration d'une mallette de jeux en bois pouvant servir à la lecture d'albums jeunesse en bibliothèques.

Il a pour se faire pu accéder à l'atelier et à la ludothèque de Payaso Loco à Pré-en-Pail.

Plus tard dans la saison, un atelier parent-enfant a été organisé à la médiathèque de Villaines la Juhel suivi d'un goûter-échange avec l'artiste au Comptoir de Pré en Pail. Il a terminé sa résidence par un atelier parent-enfant au 2-4, atelier de Payaso Loco.

L'ambition pour la saison prochaine est de conforter ces partenariats mais aussi d'en créer de nouveaux afin de mobiliser de nouveaux publics.

Service Culturel

BILAN DE LA PROGRAMMATION 2021-2022

Sur cette saison, nous avons pu accueillir tous les spectacles scolaires, malgré un report. En ce qui concerne les spectacles tout public nous avons dû annuler une représentation de *PaperClay*. Le chauffage de salle des fêtes que nous avions réservée pour ce spectacle ne fonctionnait pas. Le spectacle *Cyrano(s)* a été reporté sur la saison prochaine pour cause de cas positif au COVID dans l'équipe artistique. Les ateliers (scolaire et tout public) en lien avec le spectacle ont eu aussi été annulés

Le public a été assez frileux cette saison, le lien avec les spectateurs n'a pas été retrouvé. Nous avons revu certains spectateurs après la suspension du pass sanitaire mais un travail va être nécessaire pour faire revenir le public que nous n'avons pas pu accueillir tout au long de ces deux dernières années.

Accueil du MuMo - musée mobile et l'exposition « Battre la mesure » :

Si globalement la mobilisation a été forte de la part des établissements scolaires, il a toutefois été difficile de combler certains créneaux de visites et d'ateliers de pratiques plastiques. Nous avons malheureusement été contraints d'en annuler à cause notamment des problématiques de mobilité des écoles.

Les deux ouvertures au tout public ont quant à elles connues un vif succès grâce notamment à la mise en place d'une galerie temporaire (adjacente au MuMo) permettant aux enfants ayant participé aux ateliers de pratiques plastiques d'exposer leurs œuvres et de faire la visite de l'exposition à leurs parents.

Cette action de médiation a donc permis d'attirer un nouveau public.

Les Habilleuses – Cie ResNon Verba :

Nous avons ensuite mené un beau travail en partenariat avec le service petite enfance de la CCMA autour du projet des Habilleuses qui a très bien fonctionné.

Les deux artistes ont pu mener différents ateliers parents / enfants mais sont également intervenues à l'EHPAD de Javron-les-Chapelles où des résidents et des enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont pu assister à un spectacle les sollicitant à interagir ensemble.

En parallèle de ces interventions, la Cie ResNon Verba a installé à la bibliothèque de Javron-les-Chapelles une exposition sensorielle pour les tout-petits qui a connu une belle fréquentation.

Pour finir, 6 séances de leur spectacle ont pu être présentées début février à destination des RAM et micro-crèches du territoire mais également, plus largement, à destination des familles.

Réalisation de court-métrage animé avec Thomas Baudre :

Le partenariat avec le service jeunesse à quant à lui moins bien fonctionné puisque seulement un adolescent s'est inscrit aux 7 ateliers proposés par Thomas Baudre à la Maison des Jeunes de Villaines-la-Juhel.

Le même problème s'est posé sur les ateliers du soir ouvert à un public ado/adultes puisque seule notre professeur d'arts plastiques de l'Ecole d'enseignements artistiques s'est mobilisée.

Atelier d'initiation à la Commedia dell'arte avec Bertrand Saunier, comédien du spectacle « Cyrano(s) » :

Seulement 7 participants (6 adultes + 1 enfant) se sont inscrits à cet atelier de 2h gratuit malgré la qualité de la proposition.

Service Culturel

Pendant cette année, l'équipe composée de 6 professeurs, dont un à temps complet a été complétée et compte en fin d'année 9 professeurs. L'enseignante dumiste a commencé en janvier 2022, ses interventions musicales sont centrées sur des projets à l'année scolaire pour les écoles du territoire. Suite aux recrutements en juillet 2022, 3 professeurs sont venus compléter l'équipe pédagogique, avec un poste de clarinette, et les postes en arts plastiques et accordéon/clavier ont été repris par les professeurs absents pendant l'année scolaire 2021-2022

La coordination pédagogique est assurée par l'un des professeurs de l'école, cependant certains recrutements en trompette, flûte et 2^e poste de dumiste ne sont pas pourvus faute de candidats.

	Au 01/09/2022	Pour rappel N-1
MUSIQUE	120	98
DANSE	0	0
ARTS PLAS- TIQUES	10	0
TOTAL	130	98

Manifestations de l'année 2022

stages de perfectionnement d'élèves

Au cours des vacances d'hiver et de printemps en chant, guitare, batterie (caisse claire par ex. le 26 mars), en petits groupes de 5 à 6 élèves pour chaque classe.



Le concert du mercredi 2 mars

Concert des professeurs et élèves à la salle de Saint Samson, plus de 80 personnes présentes.



Service Culturel

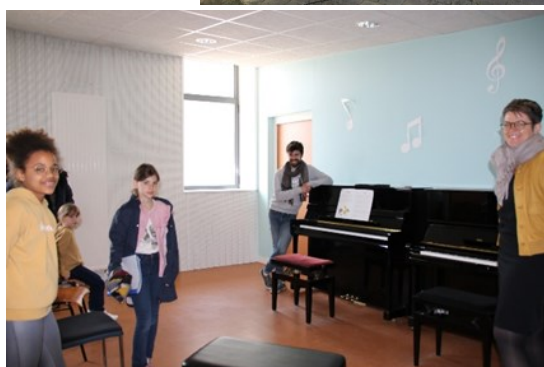
Mercredi 9 mars : Travail en partenariat avec les services petite enfance et jeunesse

Initiation d'instruments en petites séances de groupe du centre de loisirs ; sous forme d'initiation de 30 mins, en saxophone, piano, guitare. Les séances ont accueilli 12 enfants pendant l'après-midi



Portes-ouvertes de l'école d'enseignements artistiques, le 30 avril 2022

Un rendez-vous réussi, qui a accueilli une centaine de spectateurs et/ou participants à la journée avec scène ouverte tout l'après-midi, entrée libre et découverte de tous les cours (groupe musiques actuelles, batterie, guitare électrique, ensemble de guitare, piano, saxophone, chant) et des conférences et initiations de harpe.



Service Culturel

Des séances d'éveil parents-enfants sont proposées lors des portes-ouvertes, avec la professeur d'éveil musical. Ces séances ont beaucoup de succès auprès des familles du territoire, des séances hebdomadaires avec les assistantes maternelles ou les crèches sont également programmées pendant l'année, grâce au Relais de la Petite-enfance de la CCMA.



Les Concerts en partenariat avec la chorale Point d'Orgue

Le 7 mai, les 25 et 29 juin, la chorale est constituée de 25 choristes avec une nouvelle chef de chœur.

- Auditions de fin d'année scolaire de piano, le 30 juin

Projet avec les élèves de piano, musique orientale avec la médiathèque, pendant l'année scolaire :

- thème de l'Orient étudié en classe, accompagnement des élèves à un spectacle de la saison culturelle, « Rêve d'Orient » par l'ensemble instrumental de la Mayenne le 10 mai.

- rencontre avec la chef d'orchestre de l'ensemble instrumental de la Mayenne et les élèves de piano, le 11 mai

- événement « concert et lectures sur l'Orient » à la médiathèque de Villaines-la-Juhel, réalisé en juin 2022 par les élèves de piano



Service Culturel

Rentrée année scolaire 2022-2023

- Rentrée de l'EEA le 7 septembre 2022 et forum des associations, Villaines-la-Juhel le 10 septembre 2022:

De nouveaux cours sont proposés pour cette rentrée : les cours de harpe, accordéon/clavier et arts plastiques ont été testés par les futurs élèves dès le 14 septembre. Les préinscriptions effectuées en juillet/ août ont apporté près de 25 % d'élèves en plus par rapport à l'année 2021-2022

-septembre/octobre 2022 : Présentation de l'EEA dans les écoles primaires de Pré en Pail Saint Samson, Villaines-la-Juhel et Javon les Chapelles.

- d'octobre à novembre 2022 : Premières rencontres pour préparer la reformation des OAE, Atouts vents avec les pupitres clarinette, saxophone et percussions. Ce partenariat a cours depuis des années avec Saint-Pierre des Nids, et était en arrêt depuis 2020- 2021. Cet arrêt était la conséquence des difficultés de recrutement pour les différents pupitres de l'orchestre d'instruments à vent.

Le 1^{er} concert de l'année scolaire le 22 novembre 2022

Ce concert a eu lieu au centre culturel de Villaines-la-Juhel, avec un public constitué des familles et proches des élèves qui se produisaient, il y a eu environ 60 spectateurs et élèves.



Master class et stages

La master class de batterie le 1er octobre 2022

Cette master-class exceptionnelle d'une journée a eu lieu à Villaines-la Juhel avec Gabriel Vigroux, batteur de renommée internationale.

Le stage avec élèves de l'école a réuni 12 batteurs et percussionnistes. Il s'agit principalement des élèves déjà inscrits dans les classes de l'EEA de Christophe Seillery. Les élèves ont échangé puis travaillé avec Gabriel Vigroux, pendant l'après-midi du samedi 1^{er} octobre. Un concert et échange avec Gabi Vigroux a suivi, à la salle du théâtre de Saint Nicolas.

Service Culturel

Le Jumelage et stage de piano :

samedi 10 décembre journée à Baugé, la classe de piano de la CCMA s'est déplacée à l'école de musique de Baugé (Baugé en Anjou).

L'objectif du projet était de faire découvrir la pratique collective du piano à travers le 4 mains. Ainsi, lors de ces 2 journées, les élèves ont eu l'occasion de travailler avec un autre professeur, de participer à des ateliers autour de plusieurs thèmes (gestion du trac, méditation/relaxation, culture...), et de se produire lors de deux concerts public. Ce dernier concert, à Villaines-la Juhel, leur a permis de jouer sur un piano à queue.



master class chant – 4 dates pendant l'année

Lors des ateliers, la professeur de chant a travaillé autant la voix, au travers d'exercices faciles et de jeux sonores, que les exercices techniques, l'échauffement vocal et la justesse.

La voix chantée s'exerce au travers des chansons choisies selon le thème fixé à l'avance et une liste de chansons données au préalable. L'espace scénique, les déplacements, le langage du corps sont abordés, il est essentiel d'aider à mettre en confiance par des jeux de rôle très courts.

L'objectif après les 4 stages de chant, est la production d'une « comédie musicale » où tous les participants s'expriment par des chansons et un accompagnement musical.



11 stagiaires sont inscrits, il est à noter que 9 d'entre eux sont des élèves de l'EEA en cours hebdomadaires. La restitution est prévue à la salle polyvalente de Javron-les-Chapelles, en 2023, avec un espace de scène type théâtre.

Service Culturel

Enjeux spécifiques théâtre / danse / arts plastiques

Les cours d'Arts plastiques ont repris en septembre 2022, au retour d'arrêt de la professeur recrutée pendant l'été précédent. Ces cours, de 3 petits groupes avec 2 groupes d'enfants rencontrent un succès et un intérêt retrouvé pour l'art plastiques.

Il est toujours nécessaire de continuer à faire le lien entre l'enseignement d'arts plastiques et les enseignements musicaux, avec l'enjeu de faire revenir le public sur les événements et les cours à l'année.

Éducation artistique et culturelle : objectifs, bilan et perspectives des dispositifs et actions à destination des jeunes / publics spécifiques

La mission culturelle de l'établissement d'enseignements artistiques se réalise également à travers un partenariat avec l'Éducation Nationale. Il est important de poursuivre et développer les actions de sensibilisation qui permettent un large accès à l'initiation artistique.

- Les concerts pédagogiques

En direction des écoles primaires et maternelles du territoire : Concerts éducatifs réalisés dans l'Ecole de musique ou les écoles primaires par les professeurs de l'Ecole de musique dans le but de présenter l'offre artistique de l'établissement.

- L'accompagnement de projets musicaux

Les écoles maternelles et élémentaires font occasionnellement appel à l'établissement d'enseignements artistiques pour l'accompagnement de chorales scolaires lors des spectacles d'écoles. L'établissement maintient sa disponibilité vis à vis de ce type de demande.

- Les interventions musicales dans les écoles

L'intervenant musical de l'EEA, dumiste, mène des actions ayant pour but de consolider des enseignements et pratiques artistiques sur le temps scolaire ainsi que la formation des enseignants.

Depuis l'année 2021/2022, les interventions ont repris grâce au recrutement d'une dumiste à temps partiel, qui avait commencé dès janvier 2022.

Depuis l'arrivée de la nouvelle dumiste, 6h par semaine sur deux cycles, dans 11 écoles dont 14 classes en école primaire et maternelle enseignées pendant toute l'année scolaire : la plupart des classes sont à plusieurs niveaux, cela représente 260 élèves.

- Classes d'initiation instrumentale à Saint Pierre des Nids

L'École de Musique de la C.C.M.A assure un lien avec l'Éducation Nationale au travers deux dispositifs que sont « Atout Vents » et « Classe Orchestre » respectivement sur les sites de Saint-Pierre des Nids et Pré en Pail Saint Samson.

En 2022-2023, l'un des orchestres à l'école a repris, grâce au recrutement d'une professeur de clarinette, et la présence des professeurs de percussions et de saxophone. Une classe de CM1-CM2 bénéficie de 1h de pupitre en petit groupe, soit en percussions, saxophone, clarinette, tuba ou trompette. Ensuite, la professeur coordonnatrice travaille en tutti pendant 1h30 avec les élèves de la classe.

Grâce au travail conjoint des directrices de l'école et des professeurs de l'EEA, l'orchestre à l'école est un dispositif qui sera reconduit en 2023-2024.

La classe orchestre du collège public de Pré-en-Pail n'a pas pu reprendre. Le projet n'a pu être commencé, car il n'avait pas été intégré au cursus et aux projets du nouveau professeur du collège, recruté en septembre 2022.

Ecole d'Enseignements Artistiques

Le dispositif « Classe Orchestre » sert l'idée qu'au travers un apprentissage collectif sur un temps hebdomadaire défini (Formules Pupitre - Tutti) sur des concepts pédagogiques de groupe menés par des enseignants formés et volontaires, un répertoire aux esthétiques variées peut être monté. Les disciplines instrumentales qui seront proposées sont les suivantes : Saxophone - Flûte - Clarinette - Trompette - Tuba - Percussions. Public ciblé : Collège classes 6èmes - 5èmes et 4èmes.

Celui d'« Atout Vents » se place dans une dynamique semblable qui est celle de pratiquer un instrument (Bois, Cuivre et percussions) d'en sortir le meilleur son en fonction des possibilités de chaque participant. Aussi, un répertoire sur partitions est proposé et adapté aux difficultés et évolutions de chacun. En d'autres termes la volonté est de faire jouer des niveaux différents avec la capacité de jouer ensemble dans le plaisir, la convivialité et le respect de « l'Autre ». Public ciblé : Ecole Primaire, classes CM1 et CM2.



Communication

L'année 2022 a été marquée par une refonte globale de l'identité graphique de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Le logo et la charte graphique de la CCMA ont été élaborés en interne en 2016, suite à la création de l'intercommunalité en 2014. Les élus ont posé le constat suivant :

- La charte graphique paraissait obsolète
- La volonté de tenter de nouveaux graphismes de manière individuelle pour certains documents engendrait un manque de cohérence, qui brouille l'identité visuelle de la collectivité
- Le site internet est confus, pas assez lisible, trop institutionnel et informatif
- Les citoyens méconnaissent la collectivité et ses compétences
- Le contexte de compétition entre les collectivités en matière de marketing territorial et d'attractivité est défavorable pour le territoire

Ainsi, il est apparu indispensable de communiquer en tant que territoire, non plus en tant que collectivité (qui ainsi devient une « entrée » du territoire). La CCMA communique désormais sous l'appellation « Mont des Avaloirs – Communauté de Communes ». Les objectifs de la refonte de la communication sont :

- Conforter l'image d'un territoire dynamique dans un cadre de vie naturel et préservé
- Forger une identité collective
- Valoriser les acteurs du territoire
- Renforcer l'image d'un territoire attractif
- Créer un sentiment d'appartenance
- Faire mieux connaître la collectivité, ses compétences et ses services
- Attirer de nouveaux habitants

Après examen de propositions de 3 agences graphiques, la CCMA a décidé de confier à Sandwich Communication la charge de proposer un nouveau logo et une nouvelle charte graphique, avec des déclinaisons spécifiques pour la Culture et le Tourisme. Mettant en avant le terme « Mont des Avaloirs », le nouveau logo reprend la lettre M en forme de monts, pour rappeler le relief du territoire, ainsi qu'une coupole qui symbolise le Belvédère du Mont des Avaloirs et le sourire des gens qui habitent le territoire. L'univers colorimétrique se situe autour du vert sapin comme couleur principale, de l'orange, du vert pastel et du blanc comme couleur secondaire. L'orange est remplacé par le corail pour la Culture et par le jaune pour le Tourisme. Des pictogrammes thématiques ont aussi été créés avec, nous chacun d'entre eux, la reprise de la coupole.

Dans un premier temps, le magazine communautaire « Les Avaloirs & Vous » a été totalement repensé avec cette nouvelle charte, ainsi que la plaquette culturelle et la carte touristique. La mise à jour des autres supports de communication a été opérée au fil de l'eau.



Communication

La communication c'est aussi :

2 éditions du journal « Les Avaloirs & Vous », chacune diffusée en 8 300 exemplaires

La plaquette de la saison culturelle diffusée en 5 000 exemplaires

Pour chaque spectacle de la saison culturelle, une affiche A3 diffusée en 80 exemplaires et un flyer A6 diffusé en 500 exemplaires.

Pour chaque vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne), un dépliant A5 de 4 pages diffusé en 600 exemplaires pour les ALSH Nord et 900 exemplaires pour les ALSH Sud

1 dépliant A5 de 4 pages « Les Mercredis Loisirs » diffusé en 800 exemplaires

2 flyers A5 « Solutions Habitat » diffusés en 600 exemplaires (1 flyer/semestre).

1 dépliant A5 4 pages « Projet d'énergie citoyenne » diffusé en 600 exemplaires



Au plus proche de vous grâce à l'application IntraMuros

En lien avec les 26 communes qui la composent, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a la volonté de dynamiser la vie locale et de se rapprocher de ses habitants. Afin d'améliorer la communication entre les communes, l'intercommunalité et la population, la CCMA a signé un contrat de 5 ans avec l'application IntraMuros. Chacune des 26 communes du territoire bénéficie d'un compte financé par la communauté de communes. A la fois communale et intercommunale, l'application permet à différents acteurs d'alimenter des informations et de soumettre leurs services sur le même outil.

En téléchargeant l'application IntraMuros sur un smartphone et en sélectionnant sa commune, un grand nombre de fonctionnalités est proposé aux habitants selon les services personnalisables intégrés par la collectivité :

Actualités communales et intercommunales

- ◆ Evénements
- ◆ Annuaires
- ◆ Signalements par un citoyen
- ◆ Alerte par la collectivité
- ◆ Sondages
- ◆ Etablissements scolaires
- ◆ Associations
- ◆ Commerces ...



En plus du partage et de la diffusion d'informations, IntraMuros est une application de GRC (Gestion Relation Citoyen), c'est-à-dire qu'elle a une vocation participative. Sous le contrôle de la collectivité, les habitants peuvent eux-mêmes remonter des informations, notamment par le biais de signalements. Aussi, les communes ou l'intercommunalité peuvent mettre en place des consultations publiques grâce à des sondages soumis à la population. Enfin, IntraMuros est une application mutualisable, chaque commune a la possibilité de créer un nombre illimité de contributeurs qui peuvent participer à l'ajout d'informations. Par exemple, une école peut elle-même déposer le menu de la cantine ou un club sportif peut lui-même diffuser des animations.

IntraMuros permet de faciliter les échanges avec les habitants, donc de favoriser la démocratie directe. C'est toute l'ambition de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs qui a souhaité que l'ensemble de son territoire puisse en bénéficier. Pour toute interrogation sur l'usage de l'application, les communes et le service Communication de la CCMA se tiennent à la disposition des habitants.

Environnement & Mobilités

ENERGIE

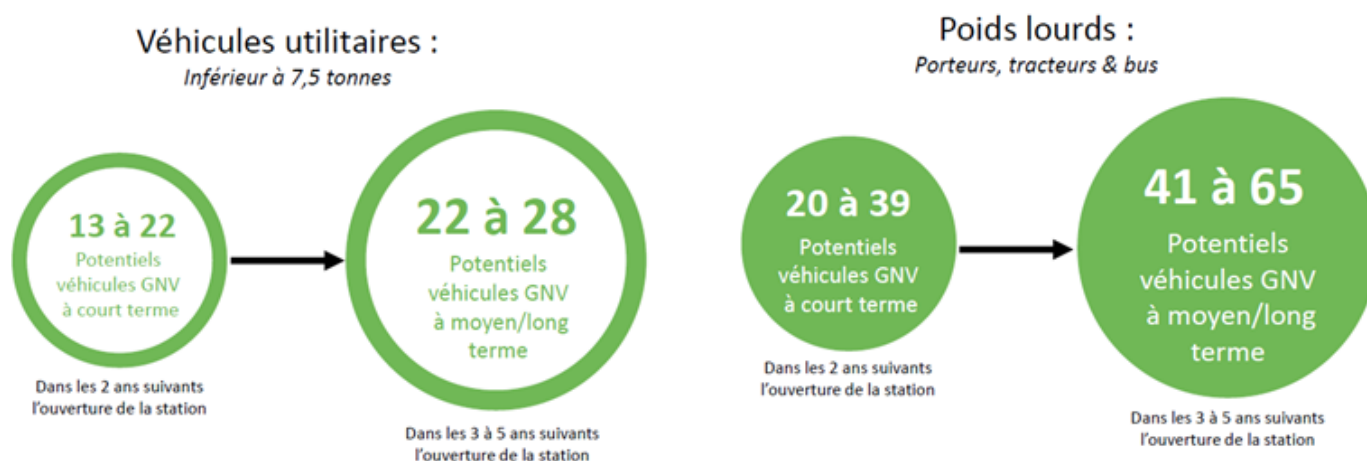
Feuille de route BioGNV

Adopté en juin 2021 une feuille de route bioGNV vise le développement de projets opérationnels concernant le bioGNV.

Les travaux de l'unité de méthanisation de Courcité ont débuté à l'automne 2021, occasionnant ainsi le versement de l'acompte de la subvention de raccordement (42000 €) en 2022.

En 2022, une étude d'opportunité pour l'émergence d'une station BIOGNV a été menée par GRDF, en partenariat avec la SEM Energie Mayenne, auprès des acteurs économiques du territoire. Cette étude d'opportunité visait à mobiliser et informer les acteurs du territoire, mais également à évaluer le potentiel de conversion de flotte de véhicule :

Le potentiel de conversion



Le lieu d'implantation envisagé serait sur les communes de Villaines la Juhel, Javron Les Chapelles ou Pré en Pail Saint Samson.

A la suite de cette étude d'opportunité, la Communauté de Communes a signé un partenariat avec la SEM Energie Mayenne, pour mener une étude de faisabilité (dimensionnement) d'une station. La CCMA cofinance cette étude à hauteur de 12 500 €.

Afin de tenir compte du contexte de crise énergétique, l'étude a été repoussée à 2023.

Environnement & Mobilités

Projet ENR citoyen :

L'ambition du projet est de :

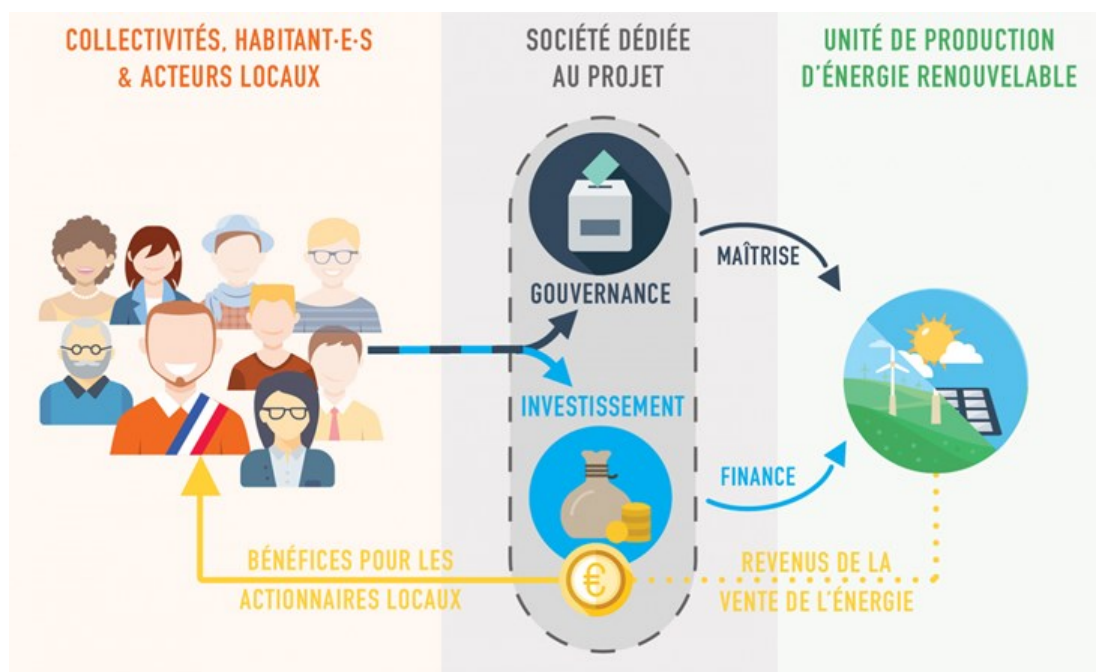
Initier des projets de production d'énergie renouvelable

- * en mobilisant les acteurs locaux,
- * en relocalisant le portage,
- * en conservant les retombées économiques sur le territoire

Favoriser l'autoconsommation collective dans une logique de circuit court de l'énergie ;

Monter une société de projets ENR, locale qui porterait les investissements.

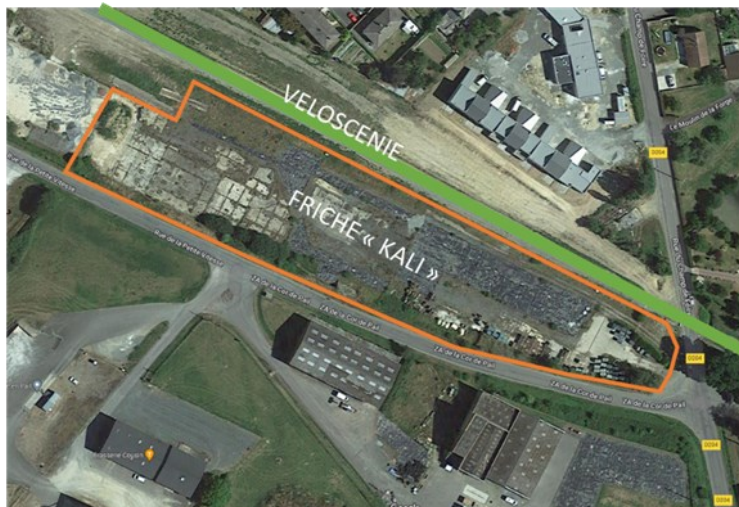
Les composantes d'un projet citoyen :



Environnement & Mobilités

Pour ce projet citoyen, la CCMA souhaite en complément mettre à disposition du collectif la friche Kali :

LE DIMENSIONNEMENT DU SITE ET SON POTENTIEL



Un projet intégré au projet de requalification du secteur gare de Pré en Pail Saint Samson

1,2 hectare pour un potentiel de :
 Entre 800 kW et 1 MW de puissance
 800 et 1000 MWh de production annuelle
 env la consommation électrique de 300 habitants

Investissement : 1 230 000 € estimés
financements : 70% local – 30% extérieur
Retour sur investissement : 11 ans hors coûts de fonctionnement

Pour la mobilisation des acteurs locaux, une prestation a été conclue avec l'association Synergies, pour un montant de 16200 €, subventionnée à 70% par l'ADEME (soit 11340 €). La mobilisation citoyenne sera conduite en 2023.

MOBILITES DURABLES

1. Compétence mobilité et Plan Mobilité Simplifié

Comité de pilotage Mobilité

Le comité de pilotage mobilité réuni en mars 2022 a traité les sujets suivants, en lien avec le plan de mobilité simplifié de la CCMA :

Tous à bicyclette : bilan du programme France Mobilité et perspectives de développement (aménagements cyclables, services vélos et culture vélo / animation) avec la candidature à AVELO2

Favoriser la mobilité des acteurs locaux avec la mise à disposition de minibus électriques – **ce projet n'a pas abouti en 2022**

Accompagner les entreprises et salariés – voir ci-après

Développer l'autopartage : **ce projet n'a pas abouti en 2022.**

Etudier l'opportunité de la mobilité GNV : voir la partie Energie

Développer un service de covoiturage/transport solidaire – voir ci-après.

Environnement & Mobilités

Contrat opérationnel de mobilité – Région Pays de la Loire

Après la prise de compétence mobilité et l'adoption du plan de mobilité simplifié en 2021, la CCMA a participé aux temps d'élaboration du contrat opérationnel de mobilité, outil de programmation entre la Région et les collectivités du Nord Mayenne.

Ce contrat sera finalisé courant 2023 mais s'articule autour de 3 enjeux identifiés :

enjeux de coopération et mutualisation (connaissance des mobilités, mobilités partagées, entreprises, articulation avec bassins voisins, offre de transport collectif)

enjeux de coordination : communication, intermodalité des offres de transport, motorisations alternatives

enjeux de partage d'expérience : gouvernance, mobilité solidaire, pratiques cyclables ...

Service d'autopartage

inauguré en 2017, le service d'autopartage de la CCMA propose deux véhicules électriques, en location à la demi-journée ou à la journée, à Villaines la Juhel (Place de l'Europe) et à Pré en Pail Saint Samson (siège de la CCMA).

Dans le cadre d'un partenariat, le service est géré par la société CLEM, qui se charge de la relation client via une plateforme web.



Station Autonome de Villaines la Juhel

Fonctionnement du service :

Les utilisateurs

Après deux années dans un contexte COVID (2020-2021), 2022 a retrouvé un fonctionnement normal.

Bénéficiaires du ½ tarif

11 usagers du service ont bénéficié du ½ tarif ouvert aux demandeurs d'emploi, étudiants et bénéficiaires des minimas sociaux en 2022 (contre 5 en 2021). Cette augmentation tient au fait de l'élargissement des cibles au 1^{er} janvier 2022 aux étudiants et bénéficiaires des minimas sociaux. Les usagers ont bénéficié de ce dispositif soit ponctuellement ou tout au long de l'année en fonction de leur statut, de leurs problématiques et de leurs besoins. Les bénéficiaires ont réalisé 48 réservations sur 2022.

La connaissance de ce dispositif reste faible. Un appui et un rapprochement avec les services sociaux et la plateforme de mobilité départementale qui pourraient être prescripteurs est à envisager.

Nombre moyen d'utilisateurs mensuels ayant utilisé au moins une fois le service dans le mois :

	2019	2020*	2021	2022	n-1 > n
Pré en Pail Saint Samson	7	6	7	9	+28%
Villaines la Juhel	8	5	6	9	+50%
TOTAL	15	11	13	18	+40%
* 3 mois de fermeture du service					

Les réservations

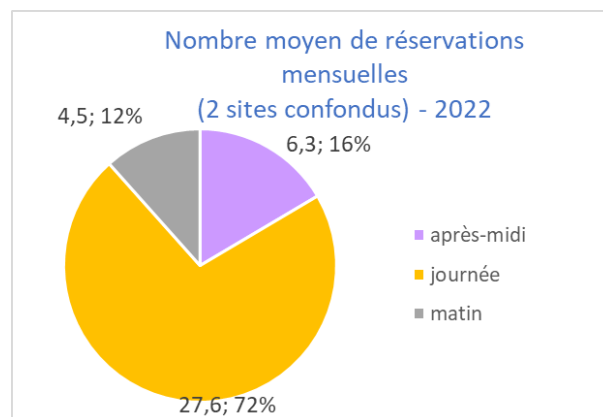
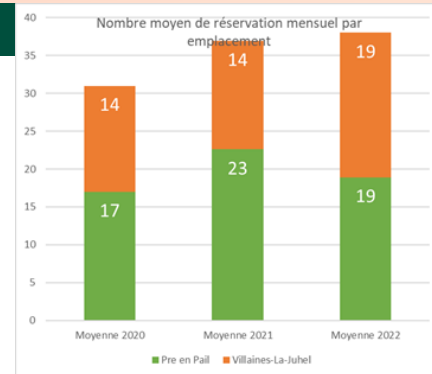
Nombre total de réservations / an :	2019	2020	2021	2022	n-1 > n
Pré en Pail Saint Samson	278	202	271	227	-16%
Villaines la Juhel	245	173	172	229	+33%
TOTAL	523	375	443	456	=

Environnement & Mobilités

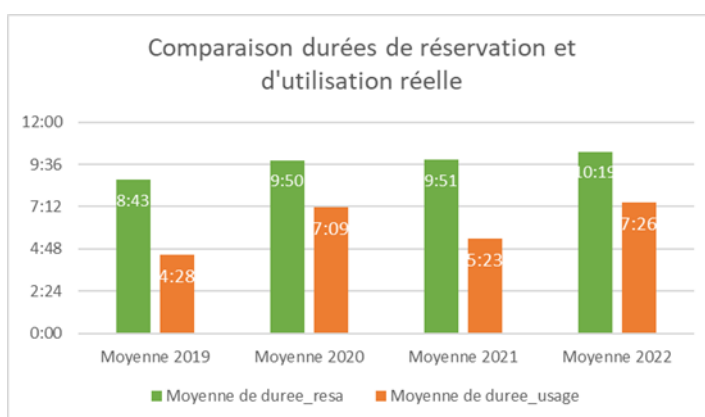
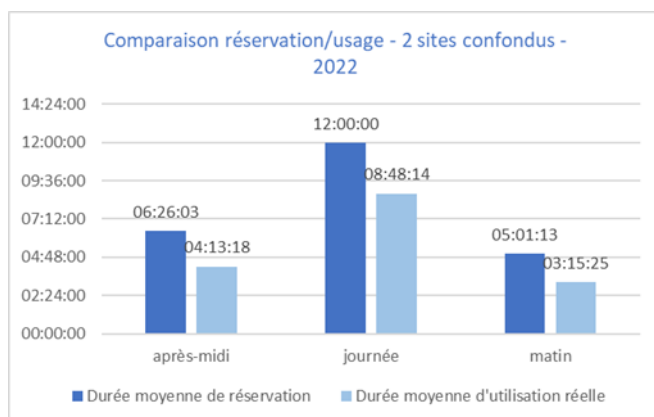
De plus en plus d'utilisateurs s'emparent du service, mais le nombre de réservation stagne. Le nombre de réservation est limité par les heures d'ouverture du service et les besoins sont surtout en journée et en semaine (environ 20 réservations par mois).

Nombre moyen de réservations par mois, par créneau

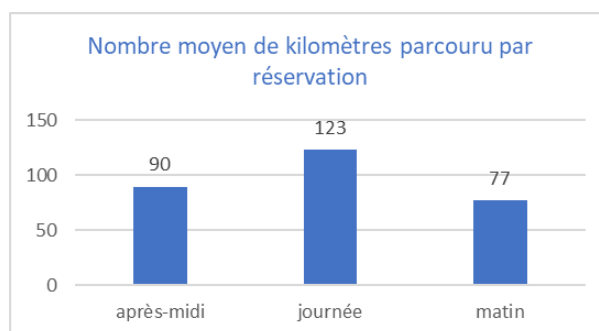
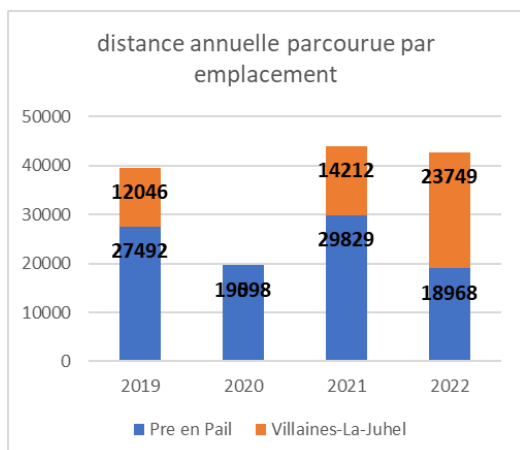
	2019	2020	2021	2022
Pre en Pail Saint Samson	23	17	24	20
après-midi (13h-22h)	7	1	5	3
journée (6h-22h)	13	14	15	15
matin (6h-13h)	3	2	4	2
Villaines-La-Juhel	21	17	16	20
après-midi (13h-22h)	9	4	3	4
journée (6h-22h)	9	10	10	13
matin (6h-13h)	3	3	3	3
Total général	44	34	40	40



Depuis le lancement du service les réservations à la journée sont majoritaires et cela s'est encore renforcé en 2022, limitant de fait les réservations à la demi-journée.



Les utilisateurs, en fonction de leur créneau de réservation (matin/après-midi/journée), ont tendance à réserver la durée maximale, par sécurité et du fait que le montant facturé est le même. Ainsi on constate que les réservations couvrent 80% du temps disponible. Le temps d'usage quant à lui couvre 60% du temps disponible du ser-



En moyenne, les utilisateurs parcourent 112 km pendant leur réservation (stabilité depuis 2020), cela est directement corrélé au temps de réservation et à un usage du service pour des déplacements hors territoire.

Environnement & Mobilités

Aspects financiers

	2022
Dépenses TTC hors entretien	
Location Batteries	3 587 €
Abonnement mensuel CLEM	3 024 €
Assurances	1 000 €
Total Dépenses	7 611 €

Recette TTC reversée à la CCMA par CLEM	2 727 €
Reversement CCMA	2 727 €

Reste à charge CCMA fonctionnement du service	4 884 €
--	----------------

La mise en place du service en 2017 (investissement) s'est chiffrée à environ 60 000 €, financés à 50%.

Ce service public d'autopartage est en partie financé par la collectivité, auprès de l'ensemble des usagers et avec une forme inclusive pour les publics en situation de précarité.

2. Projet Tous à Bicyclette

Le projet "Tous à bicyclette !" porté par la CCMA et soutenu par le programme France Mobilité a pris fin en janvier 2022.

En juin 2022, la candidature de la CCMA à l'Appel à Projet AVELO2 pour la mise en œuvre des actions :

Accompagnement des communes pour les aménagements cyclables, acquisitions de compteurs vélos

Développement des services vélo : vélo école, service de location et inclusion sociale

Développement d'une culture vélo : animations, évènements et communication.

Les subventions octroyées à la CCMA : 158 000 € pour la période 2022 – juin 2024.

Le Bonus vélo

Mis en place en 2019, le bonus vélo, subvention à l'achat, permet de faciliter l'achat de vélos par les habitants de la CCMA :

Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo à Assistance Electrique, plafonnée à 100 € élargi à l'acquisition de kit d'électrification.

Subvention de 10% du prix d'achat du musculaire, plafonnée à 50 €

Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo cargo (traditionnel ou à assistance électrique), plafonnée à 300 €

En 2022, l'opération a bénéficié à 110 personnes pour 102 VAE et 6 vélos traditionnels et deux vélo cargo-triporteur, pour

un budget total de subventions versées de 10 060,05 €

un montant total d'achat de vélo de 175 154,18 € dont 26% directement investis sur le territoire (vélociste local).



16% des bénéficiaires ne pratiquaient pas le vélo avant leur achat. Après achat 37% des personnes annoncent pratiquer le vélo pour des déplacements quotidiens. Les principales motivations pour la pratique du vélo sont les raisons écologiques puis les bienfaits pour la santé.

Environnement & Mobilités

AVELO Service de Location de VAE

Le service de location de vélo à assistance électrique de la CCMA a été lancé en avril 2021. Ce service a pour vocation de permettre aux habitants de tester, adopter ce nouveau mode de déplacement, et de changer durablement leur comportement de déplacement.



DUREE DE LOCATION	PLEIN TARIF
1 mois	36 €
3 mois	80 €
6 mois	150 €
12 mois	300 €

1/2 tarif pour les demandeurs d'emplois, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux

Dépôt de garantie de 200 € (non prélevé) et Règlement par prélèvement automatique

Retrait des vélos chez « Cycles Yvard » à Villaines-la-Juhel le 1er lundi de chaque mois ou au siège de la CCMA à Pré-en-Pail-Saint-Samson le 1er mercredi de chaque mois

Location renouvelable

Caractéristiques techniques :

Autonomie de 80 km

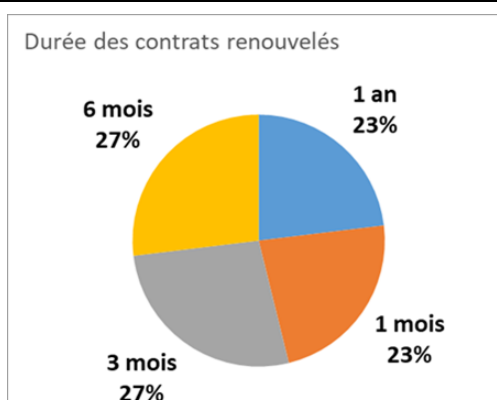
Antivol et panier à l'arrière

Une vérification complète de chaque vélo est réalisée à l'occasion de la maintenance préventive par les services de la CCMA ou tout intervenant désigné par elle (tous les 6 mois en cas de long contrat)

NB : Les réparations ou remplacements de pièces ou accessoires relevant d'une utilisation irrégulière du vélo par l'utilisateur pourront lui être facturés

Bilan

	2021	2022
Flotte de VAE :	24 (mis en service en 2021)	+ 20 mis en service en juin/ septembre 2022 + 20 mis en service en novembre 2022 Subvention de 70% DSIL sur l'achat de novembre 2022
Nombre de contrats en cours au 1 ^{er} janvier		42
Nombre d'inscription au service :	84 (28 annulations en cours d'année)	58 (14 annulations en cours d'année)
Nombre de contrats initiaux :	37	50
Nombre de renouvellement :	20 soit 54% d'utilisateurs qui renou- vellent Taux de rotation des vélos : 46%	37 soit 40% d'utilisateurs qui renou- vellent Taux de rotation des vélos : 60%



Environnement & Mobilités

Nombre de bénéficiaires du ½ tarif :	14 % des usagers bénéficient du ½ tarif (stable par rapport à 2021)
Nombre de km parcourus (contrats terminés ou maintenance préventive réalisée pour contrat en cours) :	Contrats signés en 2022 : 14600 km 2021 + 2022 : 28300 km

Localisation des usagers :

Averton	2
Boulay les ifs	1
Champfrémont	4
Courcité	2
Gesvres	3
Javron les Chapelles	2
Le Ham	5
Loupfougères	2
Madré	1
Pré en Pail Saint Samson	4

Saint Calais du Désert	1
Saint Cyr en Pail	1
Saint Pierre des Nids	12
Saint Aignan de Couptrain	1
Villaines la Juhel	21
Villepail	3

16 communes / 26

64% des usagers sur les pôles principaux et secondaires du territoire

Bilan financier du fonctionnement du service :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Assurance annuelle (toute l'année)	9600,00 €	Recette contrats de location perçues Mai – décembre 2021 (tenant compte des paiement échelonnés) Montant des contrats souscrits 2022 : 12449 €	10 199,00 € €
Distribution et restitution	1747,20 €		
Maintenance Préventive	1843,20 €		
Maintenance curative	370,26 €		
	13 560,66 €		10 199,00€

Mise à disposition gratuite de VAE

Le VAE Cargo de la CCMA est mis à disposition des acteurs locaux volontaires souhaitant tester ce type de matériel. En complément une flotte de 5 VAE est également réservée aux entreprises, communes et associations du territoire.

Le VAE Cargo a été mis à disposition de différents acteurs locaux :

- * L'association Up Life dans le cadre de leurs activités (nettoyons la nature, démonstrations ...)
- * Le GAEC des Sables à Ravigny pour une intégration de l'usage du VAE cargo à l'activité agricole
- * Les Moulins Rioux pour démonstration et test par les salariés
- * 5 habitants/foyers du Ham, Villaines la Juhel, Gesvres pour test du matériel

Le VAE Cargo est livré par l'association Up Life, puis Recycle Revolution association spécifique créée en septembre 2022. L'association assure une prise en main du matériel et une mise en sécurité des usagers. Montant des animations : 684,50 €.

Deux VAE du service de location ont également été mis à disposition de salariés de l'ADMR de Villaines la Juhel, pour test par des salariés. Convaincus, les salariés sont devenus locataires des VAE.

Stationnement vélo

Suite à l'octroi de la subvention DSIL de 70% en 2022 et dans le cadre du schéma directeur cyclable, la CCMA a lancé la commande de 5 abris vélo pour équiper ses bâtiments. Ils seront installés au printemps 2022.

Environnement & Mobilités

3. Animations et management de la mobilité

Défi mobilité

En 2022, le GAL Haute Mayenne, en lien avec la CCMA, a organisé le Défi régional mobilité entreprise. Les Moulins Rioux à Neuilly le Vendin ont participé à ces animations. Un accompagnement renforcé de l'entreprise pour travailler en interne au sujet de la mobilité a été initié par le GAL.

Mai à Vélo :

L'association Up Life et la CCMA ont animé une journée Mai à Vélo dans le cadre de l'évènement national, le 7 mai. Au programme : démonstration et tests de VAE/VAE Cargo, atelier réparation, infos pratiques vélo, aménagements cyclables...

Guide Mobilité

Le site internet et le guide Mobilité de la CCMA sont mis à jour une fois par an. Ils regroupent l'ensemble de l'offre de mobilité/transport sur le territoire.



Services Techniques

Les Services Techniques regroupent l'ensemble des compétences suivantes :

Des Services Publics Industriels et Commerciaux, à savoir :

- L'Assainissement Collectif ;
- L'Assainissement Non Collectif ;
- L'eau potable ;
- Les déchets.

Ces quatre services font l'objet de budgets distincts, conformément à la réglementation et doivent s'autofinancer par le biais des redevances réglées par les usagers du service. Ils font par ailleurs l'objet d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

Des services ne faisant pas l'objet de comptabilité distincte obligatoire, tels que :

- La voirie ;
- Les bâtiments ;
- Les espaces verts ;
- Les travaux communaux.

SERVICE VOIRIE

Sous la responsabilité de Sébastien DUBOUST, ce service est composé de 4 agents ayant pour rôle principal, le maintien en état du réseau routier communal hors agglomération. Il veille également au bon écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble du réseau routier dont il a la compétence.

Les entreprises suivantes ont été attributaires des lots fauchage et débroussaillage : l'entreprise TATP pour 143 km, l'entreprise LEMOINE pour 284 km et l'entreprise COUANON pour 127 km.

L'entreprise Gautier assure 115 km mais sur devis car le lot du marché était infructueux (pas de candidature).

Les travaux de rechargement voirie et du point à temps ainsi que les travaux de réfection de la couche d'usure ont été attribués à l'entreprise ELB. L'ensemble de ces travaux avait été programmé, en fonction des demandes des communes, et assisté par le bureau d'études IRPL.

Le service a refait l'accès de l'Ampère.

Fonctionnement et Investissement Exercice 2022—total voirie : 1 040 396 €

- **Fonctionnement : 720 657 €**
- **Investissement : 319 739 € dont 88 453 € de RAR**

Dont les chapitres 011 et 012, qui comprennent le personnel, carburant, petit équipement, fournitures, location matériel, assurances, réparations véhicules, tracteur, matériel... pour 499 104€

Dont 204 611 € de prestations aux Entreprises (fauchage, débroussaillage, enduits, fossés, déneigement...)

Dont amortissements et remboursements des emprunts pour 221 553 €

SERVICE BÂTIMENTS

Sous la responsabilité de Simon LAUNAY, ce service est composé de cinq agents et a pour mission principale la maintenance des bâtiments publics de la Communauté de communes mais aussi le maintien en état du parc locatif.

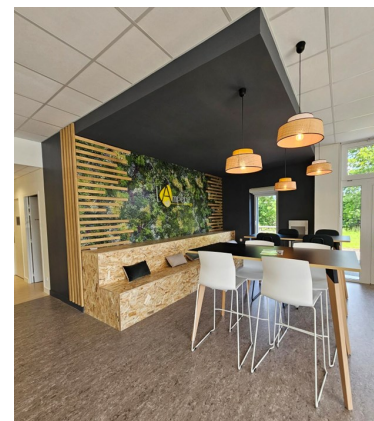
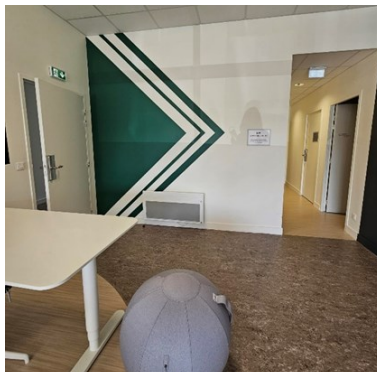
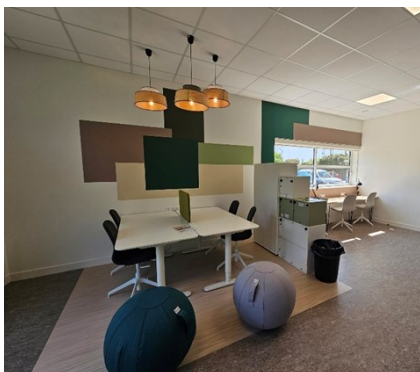
De plus, le service assure une astreinte 7j/7j — 24h/24h et s'occupe du fonctionnement technique des piscines.

En 2022, le service a réhabilité 4 logements sociaux dans leur totalité et réalisé plus de 300 interventions de dépannage. 5 logements du parc locatif ont été entièrement rénovés par marché public.

Services Techniques

En Juin, la piscine de Villaines la Juhel fut fermée afin de refaire le fond et d'autres travaux de maintenance (refaire cheminement carrelage antidérapant 12m² - changer 4 douches - changer tous les raccords des sanitaires rouillés – démonter les radiateurs rouillés pour remise en état – entretenir la machinerie - repeindre 100 m² mur en blanc)

1200 heures ont été nécessaires afin de créer L'Ampère, espace de coworking et salles de réunions.



Le service a amélioré l'isolation acoustique au pôle santé de Villaines la Juhel en installant un placo phonique.

Le local TGBT a été revu à l'atelier relais de la Brasserie Cousin.

Le bâtiment des services techniques fut aménagé afin de stocker les pièces du service eau ainsi qu'une partie des équipements du service culturel.

Les loyers des bâtiments perçus en 2022 : 804 718 €

SERVICE ESPACES VERTS

Sous la responsabilité de Frédéric PIEAU, ce service est composé de trois agents et a pour mission l'entretien des espaces verts autour des bâtiments de la Communauté de communes mais aussi des Zones d'Activités, lagunes, réservoirs d'eau, bassin d'orage, captages d'eau et site des Perles.

Il assure l'entretien paysager de nombreux sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental de Promenade et de Randonnées), soit 250 km sur lesquels le service passe deux fois en fauchage sur le milieu et une fois sur le talus à l'automne et 31 km sur la voie verte.

Il assure également la tonte et la taille des végétaux des logements vacants, propriétés de la CCMA.

SERVICE TRAVAUX COMMUNAUX ET MANIFESTATIONS

Sous la responsabilité de Stéphane ROMAGNÉ, ce service est composé de 4 agents et a pour missions principales d'effectuer des travaux dans les communes (désherbage, entretien espaces verts, peinture routière...) et le suivi du prêt et installation de matériel pour les différentes manifestations sur le territoire.

Ce sont environ 3 400 heures qui ont été effectuées pour les communes et près de 678 heures dans le cadre des manifestations. Les agents ont aussi apporté leur aide aux autres services de la CCMA (1 500 heures).

Ils ont également installé des abris vélos au siège à Pré en Pail Saint Samson ainsi qu'au pôle administratif de Villaines la Juhel et ont remis en état des Points d'Apport Volontaire sur tout le territoire.



Marchés Publics

Un agent est en charge du suivi des marchés publics.

Liste des marchés publics publiés en 2022 :

Marché 2022001VOI – Travaux de Fauchage débroussaillage sur le territoire de la CCMA –	Montant HT 147 907.03 €
Marché 2022002DECH – Fourniture, travaux de génie civil inhérents à la pose de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles	
Accord cadre à bons de commandes d'un montant estimatif de 611 380.00€ HT	
Marché 2022003DECH - Fourniture et installation de garde-corps/dispositifs antichute pour les déchèteries de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs	
	Montant estimatif HT – 85 015.00 € HT
Marché 2022004INFO – Marché d'évolution du système de téléphonie, accès internet et réseaux	
	Montant estimatif HT – 186 002.00 € HT
Marché 2022005AEP – Marché Programme de travaux complémentaire 2021 : Remplacement et/ou renforcement des réseaux AEP et EU	
	Montant 362 750.00 € HT
Marché 2022006VOI – Travaux de voirie sur le territoire de la CCMA	
	Montant 359 621.45 € HT
Marché 2022007VOI – Travaux de Réhabilitation du réservoir de la butte rouge	
	Montant 315 994.75 € HT
Marché 2022008PA – Projet d'administration	
	Montant 23 260.00 € HT
Marché 2022009DECH - Fourniture et livraison de locaux de déchets dangereux spécifiques (DDS) pour les déchèteries de la communauté de communes du Mont des Avaloirs	
	Montant 106 740.00 € HT
Marché 2022010PCT – Projet culturel de territoire	
	Montant 24 733.33 € HT
Marché 2022011BAT – Fourniture de gaz pour les bâtiments intercommunaux	
	Montant estimatif annuel
	142 267.21€ HT
Marché 2022012DECH – Fourniture et mise en place du système de contrôle d'accès des conteneurs semi-enterrés	
	Montant 161 610.00 € HT
Marché 2022013ETU – Etude géotechnique réhabilitation filière boue de la station d'épuration de Saint Pierre des Nids	
	Montant 15 310.00 € HT

Marchés Publics**Liste des marchés en cours d'exécution en 2022 :**

Marché 2021001SPANC – Réalisation des missions de contrôle des installations d'assainissement non collectif -	maximum 89 000.00 € HT
Marché 2021003EP – Accord cadre de maîtrise d'œuvre eau potable et assainissement, travaux de renouvellement, de renforcement, de déplacement, d'extension de réseaux, construction et réhabilitation d'ouvrages -	maximum 213 900.00 € HT
Marché 2021006RH – Accord cadre de fournitures de titres restaurant pour la communauté de communes -	maximum 49 500.00 € HT
Marché 2021007BAT – Rénovation énergétique du parc locatif - Projet 1 : 2 logements – Courcité – Saint Germain de Coulamer -	113 959.21 € HT
Marché 2021008BAT - Rénovation énergétique du parc locatif - Projet 2 : 3 logements – Averton, Crennes -sur-Fraubée, Villaines la Juhel -	217 247.84 € HT
Marché 2021009AEP – Programme travaux 2021 – Remplacement et/ou renforcement des réseaux AEP et EU -	958 847.35 € HT
Marché 2021010PLUI – Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal -	96 070.00 € HT
Marché 2021011URB – Etude pré-opérationnelle d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat -	49 925.00 € HT
Marché 2020002DECH - Marché de collecte, tri, traitement et transport des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CCMA -	2 762 868.28 € HT
Marché 2019008MOB – Acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique -	61 087.50 € HT

Les Equipements sportifs

Piscine couverte AQUALUD André Morin

Sous la responsabilité de Julien Lefèvre, ce service est composé de quatre éducateurs sportifs à temps plein ainsi que deux animateurs sportifs à temps partiels en renfort de surveillance les week-ends.

Les missions quotidiennes sont :

- ✧ Surveillance des zones de bain lors des temps d'ouverture à la baignade,
- ✧ Apprentissage de la natation pour le public scolaire du territoire,
- ✧ Encadrement et animation d'activités aquatiques diversifiées pour le public et les associations sportives locales.

DATES CLÉS OUVERTURE / FERMETURE :

L'établissement piscine est ouvert toute l'année à l'exception de 1er janvier, du 1er mai, et du 25 décembre de l'année civile.

En 2022, nous avons été contraints de fermer l'établissement sur les périodes complémentaires suivantes :

Week-end du 15 et 16 Janvier 2022	}	Agent bassin COVID
Week-end du 22 et 23 Janvier 2022		
Week-end du 29 et 30 Janvier 2022		

Du 3 juin au soir jusqu'au 3 juillet 2022 inclus = Reprise fond de bassin société ETANDEX (dossier assurance)

Du 23 au 31 décembre 2022 = Fermeture technique, congés de Noël

DATES CLÉS ANIMATIONS :

En octobre 2022, durant la période de congés scolaires, des animations complémentaires ont été mises en place.

Structure gonflable de 15h à 17h, tous les après-midis de la semaine du 24 au 28 octobre :



Les Equipements sportifs

Baptêmes de plongée (26/02/2022) :

Suite à la fermeture de la piscine d'Evron pour travaux de couverture, une convention a été établie avec le club local de plongée (la Palanquée des Coëvrons) afin de leur permettre de poursuivre leur activité à Villaines la Juhel.

En contrepartie de ce service, des baptêmes gratuits à destination du public du territoire de la CCMA ont été organisés afin de pouvoir faire la promotion des activités et sports « sous-marins » et ainsi proposer une initiation ludique aux usagers du territoire



Club de natation (CAE natation) (jusqu'à mi mai 2022)

Comme pour le club de plongée local, nous avons accueilli jusqu'à la mi mai 2022, le club de natation d'Evron (CAE Natation) afin de permettre aux adhérents de maintenir leur niveau de pratique.

Une convention d'occupation contre rémunération a été établie avec une récurrence d'une occupation / semaine (1 créneau), les samedis de 12 h à 14 h.

Recettes, fréquentations, piscine AQUALUD André Morin, Villaines la Juhel en 2022

Mois	Fréquentations public	Fréquentations scolaires	Fréquentations activités	Nombre entrées	Recettes
janvier	685	292	349	1 326	5 883,80
février	1 178	348	316	1 842	5 903,00
mars	1 098	1 473	466	3 037	6 474,50
avril	1 320	770	251	2 341	5 827,10
mai	1 142	1 259	348	2 749	5 118,20
juin	91	226	53	370	8 800,00
juillet	1 952	0	250	2 202	
août	2 559	0	177	2 736	9 757,20
septembre	961	1 159	280	2 400	13 947,80
octobre	1 469	1 194	463	3 126	8 328,00
novembre	1 013	1 314	468	2 795	6 243,30
décembre	408	753	224	1 385	2 778,60
Total année 2022				26 309	79 061,50€

Coût de fonctionnement	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
	Montant	Montant	%	Montant	%
Dépenses	594 304.02€	609 495.41€	102.56%	- 15 191.39€	0.00%
Recettes	58 000.00 €	95 147.24 €	164.05 %	+37 147,24 €	+64.05%

Les Équipements sportifs

Les salles omnisports intercommunales

Les missions principales au sein des salles omnisports intercommunales sont la mise en place des plannings d'utilisation par le public scolaire et par les associations sportives locales, le suivi administratif des conventions d'utilisation, la promotion des équipements et des activités sportives dispensées ainsi que l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles.

Salles omnisports de Pré en Pail Saint Samson

Le complexe sportif de Pré en Pail Saint Samson est composé de deux salles omnisports, l'ancienne salle nommée salle « Suzanne Germain » puis une seconde salle appelée « grande salle ».



salle « Suzanne Germain »



« grande salle »



Salles omnisports de Villaines la Juhel



Salle omnisports de
« Villaines la Juhel »



Les salles omnisports accueillent prioritairement le public scolaire ainsi que les diverses associations sportives locales et les centres de loisirs du territoire sur les temps des vacances scolaires.

Manifestation sportive

Le 03 Juillet 2022, la collectivité a accueilli, sur le site des Perles à Averton, la seconde journée des sports de plein air, en collaboration avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

La journée, animée par les bénévoles et comités départementaux des disciplines de plein air du territoire, a permis de rassembler plus de 500 personnes tout en proposant aux usagers de s'initier à plus de 20 activités différentes.

A l'issue de la tombola organisée par le CDOS, 30 jeunes (tranche d'âge de 6 à 14 ans), ont pu bénéficier d'une réduction de 20€ à valoir sur une licence sportive d'une activité de plein air représentée sur le site le jour « j ».

Un vrai succès !

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) valant SCoT de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs : 2015-2023

L'élaboration du PLUi valant SCoT a débuté en 2015 et se prolongera jusqu'en 2023.

Ce document d'urbanisme réglera l'utilisation des sols et encadrera le développement du territoire. L'objectif du PLUi valant SCoT de la CCMA est d'affirmer l'attractivité du territoire afin de tendre vers 17 000 habitants à l'horizon 2031.

3 grands objectifs structurent le document :

Soutenir le développement économique en favorisant l'équilibre territorial entre emploi, habitat, commerces et services

Renforcer l'attractivité du territoire : renforcer les 4 pôles et maintenir le maillage des bourgs ruraux

Inscrire le territoire dans une démarche de développement durable basée sur la réduction de la dépense énergétique (en matière d'habitat, de déplacement et de préservation des paysages)

Pour recontextualiser l'avancée du PLUi valant SCoT de la CCMA, il est nécessaire de rappeler que celui-ci devait être arrêté lors du 1^{er} semestre 2020. Face aux conditions sanitaires exceptionnelles et à l'inacceptabilité d'un premier scénario démographique par les services de l'Etat, le PLUi valant SCoT de la CCMA a pris énormément de retard.

En effet, le 20 janvier 2021, la CCMA a présenté un projet (en l'état) à la CDPENAF avec un scénario démographique affiché à l'horizon 2035 de + 1,16 % par an qui a été reconnu très volontariste au regard de l'évolution démographique de - 0,55 % par an connu entre 2007 et 2017. La commission a donc incité la CCMA à revoir à la baisse le scénario démographique tout en se basant sur les scénarii des PLUi voisins.

La CCMA a donc retravaillé sur un nouveau scénario démographique plus acceptable et les élus du territoire ont validé un scénario de + 0,3 % d'augmentation de population par an, ce qui a pour conséquence une évolution à la baisse du nombre de surfaces constructibles de 74 ha à 13 ha.

A la suite des directives des services de l'Etat, de nombreuses modifications ont été apportées courant 2022 pour notamment mettre à jour l'ensemble des pièces du PLUi valant SCoT de la CCMA.

Réunions PLUi valant SCoT de la CCMA en 2022 :

12 avril 2022 : COPIL pour valider le règlement écrit du PLUi

6 mai 2022 : COPIL pour valider la réglementation du réseau bocager

6 juillet 2022 : COPIL pour présenter les mises à jour du projet de PLUi

8 septembre 2022 : Conférence des Maires PLUi

22 septembre 2022 : Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi

Etude pré-opérationnelle de l'OPAH (volet Renouvellement Urbain) de la CCMA

Les élus de la CCMA ont souhaité lancer en 2022 un nouveau dispositif en faveur de l'amélioration de l'habitat sur le territoire : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec un volet renouvellement urbain multisites sur les centres-villes de Pré en Pail Saint Samson, Javron les Chapelles, Saint Pierre des Nids et Villaines la Juhel.

Urbanisme

Une étude pré-opérationnelle a été réalisée par le groupement CDHAT/INHARI entre le 1^{er} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023 afin de réaliser un diagnostic complet du parc de logement sur le territoire de la CCMA, de quantifier, d'une part, le nombre de logements à traiter et d'autre part, les aides financières à mettre en place pour répondre à ces objectifs.

Réunions OPAH RU CCMA en 2022 :

- 22 mars 2022 : réunion de démarrage
- 29 juin 2022 : synthèse du diagnostic et des enjeux
- 21 juillet 2022 : présentation des logements TEST

ÉcoQuartier de la gare à Pré en Pail Saint Samson

Ce projet global de réaménagement du secteur de la gare sur la commune de Pré en Pail Saint Samson a débuté en début d'année 2022 avec l'organisation de premières réunions entre les élus de la CCMA, les élus de la commune de Pré en Pail Saint Samson, ainsi qu'avec les techniciens de la Communauté de Communes travaillant sur différents domaines comme l'urbanisme, la mobilité, le tourisme, l'environnement ou encore l'économie.

Ainsi, 3 réunions ont eu lieu entre janvier et avril 2022. Ces réunions techniques visaient dans un premier temps à définir le site du projet par des balades urbaines au cœur du périmètre de projet pour comprendre et échanger sur l'état des lieux actuel du site et à imaginer différents scénarios de requalification.

Dans un second temps, une réunion de travail entre techniciens a été organisée pour lister les différentes composantes du projet et par conséquent, proposer une cartographie de réaménagement.



La CCMA a vu l'opportunité d'être accompagnée en ingénierie via l'AMI « aménagement touristique durable » et a été lauréate à l'automne 2022 dans le cadre du dispositif « ÉcoQuartier ».

Ainsi, le Cerema accompagnera la CCMA et la commune de Pré en Pail Saint Samson sur les 3 prochaines années dans la conception d'un ÉcoQuartier via différentes interventions :

- L'appui à la définition du projet ;
- L'appui à la sélection de la maîtrise d'œuvre ;
- L'appui pour l'organisation d'atelier de co-construction ;
- L'avis sur les productions.

Habitat

Rénovation Énergétique de l'Habitat >

Au premier janvier 2022, les permanences Habitat ont donné suite au PRIS (point rénovation info service mis en place en 2017). En effet, la mise en place de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) avec les collectivités du nord et de l'est mayenne, en partenariat avec la Région (financement du programme SARE) et le Département (Numéro unique de la maison de l'habitat) a conduit à une refonte du dispositif d'accompagnement des ménages concernant leur habitat.

Le service d'accompagnement et de conseil aux ménages s'articule autour de :

Un numéro unique (maison de l'habitat de la Mayenne) pour tout renseignement de premier niveau et redirection vers l'interlocuteur adapté au projet.

1 permanence Habitat le 2^e mardi du mois après midi à Pré en Pail Saint Samson animée par :

Synergie, l'opérateur France Rénov de la PTRE – travaux de rénovation énergétique

Soliha, l'opérateur France Rénov de l'ANAH (foyers modestes et très modestes, accompagnés financièrement et techniquement aux travaux d'adaptation et de rénovation énergétique)

Le CAUE pour ses conseils architecturaux et d'aménagement

L'ADIL pour ses conseils juridiques en matière de logement.

2 permanences Rénov'Habitat, animées par Synergies au titre de la PTRE, à Pré en Pail Saint Samson et Villaines la Juhel, et à partir d'octobre 2022, une troisième permanence Rénov'Habitat en alternance à Javron les Chapelles et Saint Pierre des Nids.

Le financement d'audit énergétique des logements à compte d'octobre 2022, à hauteur de 300 €.

Des accompagnements renforcés pour l'identification des travaux, le choix des entreprises, la recherche des subventions.

ADIL : Conseils juridiques	2 000 €	139 demandes ont été enregistrées en 2021. Les sujets abordés : Rapports locatifs, Amélioration de l'habitat, Fiscalité, Voisinage, Copropriété, Financement d'une accession, Diagnostics réglementaires, Urbanisme, Accession, Recherche d'un logement.
SOLIHA : Accompagnement technique et financier foyers modestes	2 200 €	185 contacts ont été enregistrés du Mont des Avaloirs. 47 personnes ont été renseignées à l'occasion des permanences 65 projets ont été accompagnés et financés 56 dossiers ont accordés par l'ANAH • 26 pour des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (80 484 € de subventions accordées) • 21 pour des travaux d'économie d'énergie (333 244 € de subventions accordées) • 1 projet de rénovation d'un logement indigne (19 129 € de subventions accordées) • 1 projet de rénovation d'un logement dégradé (26 500 € de subventions accordées) • 7 logements locatifs 6 logements dégradés et 1 énergie (154 722 € de subventions accordées) Au total, 731 000 € de subventions ont été accordées, pour un montant global de 2,6 M€ de travaux.
CAUE : Conseils aménagements + architecture conseil service urbanisme	1 105 €	15 RDV auprès de l'architecte conseil du CAUE
Contribution financière à la PTRE	9 627 € (estimation)	270 contacts ont été enregistrés pour un conseil de premier niveau 141 RDV ont été assurés en permanence Les accompagnements renforcés (financement audit et visite à domicile ont été mis en place fin 2022).

Service ADS

I - Les autorisations d'urbanisme

Le service Droit des Sols réceptionne les autorisations d'urbanisme pour instruction :

- Permis de construire (PC / PCMI)
- Déclaration préalable (DP / DPMI / DP foncière)
- Permis d'aménager (PA)
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)
- Permis de démolir (PD)

Nous instruisons ces autorisations pour toutes les communes de la CCMA, à l'exception des 6 communes en RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui sont temporairement instruites par la DDT de la Mayenne.

La CCMA instruit selon plusieurs règlements d'urbanisme.

3 communes possèdent un **Plan Local d'Urbanisme** (PLU).

4 communes étaient régies par un **Plan d'Occupation des Sols** (POS) qui sont caducs à échelle nationale depuis le 1^{er} janvier 2021 et sont donc à nouveau soumises au **Règlement National d'Urbanisme** (RNU) avec avis conforme du Préfet via l'instruction de la DDT.

13 communes possèdent des **Cartes Communales** avec une sectorisation « constructible » / « non Constructible » et sont soumises au RNU.

NB : Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est actuellement en cours d'élaboration pour la CCMA. Il devrait être validé fin 2022 pour être opposable fin 2023.

L'instruction impose de travailler en étroite collaboration avec les mairies des communes de la CCMA, ainsi qu'avec certains autres services de la CCMA comme l'économie, le tourisme, l'assainissement, les services techniques. Cela nous oblige également à traiter avec certains services extérieurs tels que les Architectes des Bâtiments de France (ABF), la Direction Départementale des Territoires (DDT), le Département, le parc Normandie-Maine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Chambre d'Agriculture...



Service ADS

Pour l'année 2022, 471 dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme ont été instruits sur le territoire de la CCMA.

BILAN SERVICE ADS (du 1er janvier au 31 décembre 2022)																					
Nombre de dossiers traités																					
	Actes urbains enregistrés dans Net ADS	Averton	Boulay les Ifs	Champfrémont	Chevaigné du Maine	Couptrain	Courcé	Crennes sur Fraubège	Jayron les Chapelles	La Palisse	Le Ham	Loup-fougères	Madré	Neuilly le Vendin	Pré-en-pail	Ravigny	St-Aignan de Couptrain	Saint-Galais du désert	Saint-Cyr-en-pail	Saint-Pierre-des-nids	Villaines-la-Juhel
CUa	TRAITES PAR LES COMMUNES																				
CUb	46	1	0	0	0	1	2	0	8	0	0	2	1	1	0	1	1	1	3	21	3
DP	282	7	4	3	1	3	29	5	32	6	11	5	4	9	33	6	9	7	5	50	53
PC	47	1	2	0	0	0	6	0	5	0	3	0	0	1	4	0	0	3	3	4	15
PCMI	84	1	2	2	1	0	5	0	8	1	6	4	3	3	11	4	4	6	8	9	6
PA	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
PD	9	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	1	
TOTAL Service Instructeur	471	10	8	5	2	5	43	5	54	7	21	11	9	14	51	11	14	17	19	87	78
TOTAL Mairies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2022	471	10	8	5	2	5	43	5	54	7	21	11	9	14	51	11	14	17	19	87	78

II - Les tâches quotidiennes du service

1°/ Les dossiers de taxes

Après l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, nous traitons les **dossiers de taxes** qui sont ensuite transmises à la DDT. Ce traitement s'est arrêté le 1er septembre 2022

2°/ Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Dans le cadre d'une vente, les notaires déposent une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) en mairie pour savoir si la mairie voire la CCMA souhaitent faire valoir leur droit de préemption sur certains biens.

Une fois que la mairie a fait une réponse (positive ou négative), la CCMA traite la demande (Non préemption ou délégation de préemption à la mairie).

3°/ Les DAACT et les DOC

Nous réceptionnons et classons les Déclarations d'Ouverture de Chantier (DOC). Nous réceptionnons également les Déclaration Attestant l'Achèvement et la conformité des Travaux (DAACT).

Service ADS

4°/ Le Contentieux

Dans le cadre d'un constat de constructions illégales, la mairie peut déclencher une procédure de contentieux dans laquelle nous accompagnons (transmission de formulaires, présence lors des rendez-vous, suivi des affaires de contentieux, conseil en terme de législation, ...)

Dans le cadre d'un recours gracieux de la part d'un pétitionnaire, nous accompagnons le maire dans la procédure de contentieux. Nous déclenchons un RDV pour faire le point sur la situation. Nous aidons à la rédaction des courriers si nécessaire

5°/ Les rendez-vous avec les administrés

Le service Droit des Sols est un service public qui accueille les administrés et les accompagne dans la conception de leurs dossiers.

Un accueil téléphonique ou des rendez-vous en présentiel sont mis en place. Dans un premier temps, nous répondons aux questions d'urbanisme de toutes sortes concernant les différents travaux de constructions possibles sur le territoire de la CCMA et portant à connaissance les divers règlements des communes.

Lors des rendez-vous, nous transmettons les formulaires correspondant aux types de travaux envisagés. Nous mettons également à disposition divers flyers (renseignements propres au territoire, guide au permis de construire ou à la déclaration préalable, calcul des taxes, CAUE,...)

6°/ La gestion du service

De façon ponctuelle, il est nécessaire de réaliser certaines tâches « bilan » pour le bon fonctionnement et le rendu du service Droit des Sols. (rapport d'activité, délibération, mise en place nouveau logiciel, démarches diverses pour s'adapter aux nouvelles lois, téléprocédure en ligne, mise à jour de la page Droit des Sols sur le site internet de la CCMA, mise à jour des Flyers et autres documents, classement, archivage,...)

7°/ La veille juridique

Les instructeurs ont besoin de se tenir informés de l'actualité en urbanisme, des nouvelles lois validées et de toute la législation du Droit des Sols pour ne pas faire d'erreur de procédure. Prendre quelques heures chaque semaine pour la veille juridique est une nécessité.

III - Le nouveau logiciel

Au 1^{er} janvier 2022, la loi sur la dématérialisation est entrée en vigueur. Nous avons choisi de changer de logiciel dans cette mesure pour aller vers une version plus prometteuse en termes d'efficacité et de qualité.

La CCMA a choisi le logiciel OXALIS également dans le but de s'aligner sur celui des Communautés de Communes autour de la nôtre afin de travailler dans la meilleure collaboration possible. Les secrétaires de mairies ont été formées sur ce logiciel.

IV– La dématérialisation

La mise en place de la téléprocédure en ligne sur le site de la CCMA a connu un léger retard, initialement prévue au 1^{er} septembre 2022. Le départ en congé maternité de l'instructrice ne lui a pas permis de finaliser l'ensemble des parties (communes, éditeur du logiciel, éditeur de la cartographie, services de l'état).

Il faudra attendre que la nouvelle instructrice prenne ses marques au sein du service Droit des Sols. Première étape, se familiariser avec le logiciel OXALIS. Deuxième étape : s'assurer qu'il fonctionne correctement au sein des communes pour ainsi pouvoir le faire raccorder à PLAT'AU (plateforme des services de l'Etat).

Au début du second semestre 2023, la téléprocédure sera accessible en ligne sur le site de la CCMA.

Finances

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dispose de 10 budgets, à savoir :

· **1 budget dit « budget Principal »**

Dans lequel sont toutes les compétences ne faisant pas l'objet de budgets spécifiques ci-dessous détaillés, à savoir : les dépenses et recettes liées aux services Enfance, Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles, Tourisme, Culture, Economie, Bâtiments à vocation économique (ateliers relais, pôles santé, gendarmeries, ...), Voirie rurale, Bâtiments administratifs, logements locatifs, Environnement, mobilité, Social, Scolaire et sports, Affaires générales.

· **5 budgets annexes liés aux Zones d'Activités Intercommunales**

Dont l'équilibre est assuré par le Budget Principal, à savoir les Z.A. : « Les Haies » à Gesvres, « Les Renardières » à Javron les Chapelles, « Les Terriers » à Neuilly le Vendin, « les Avaloirs » à Pré en Pail Saint Samson et «La Boorie » & « Les Petites Fontaines» à Villaines la Juhel.

· **4 budgets annexes pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.)**

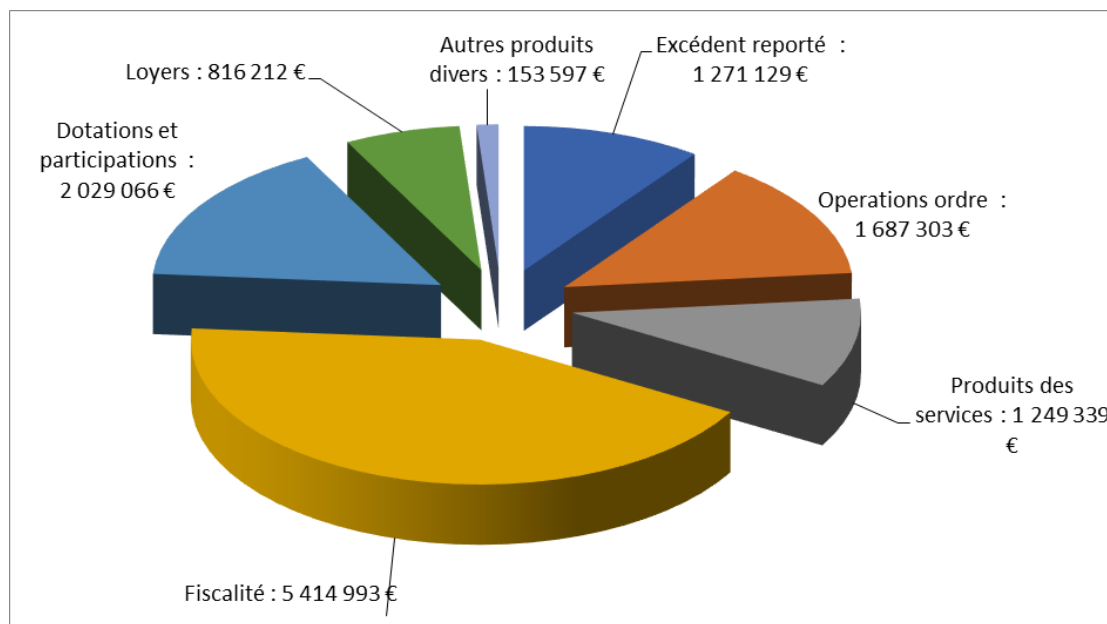
Lesquels doivent s'auto-équibrer (recettes principales : les redevances des usagers). Ces budgets concernent l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif, l'Assainissement Non Collectif (SPANC) et les Déchets.

Depuis le 01/01/2020, ils sont dotés de **l'autonomie financière**, ce qui signifie que la gestion des dépenses et des recettes doit être rigoureuse et qu'il est nécessaire d'avoir recours pour chacun d'eux à une ligne de trésorerie.

L'origine des ressources au Budget Principal en 2022

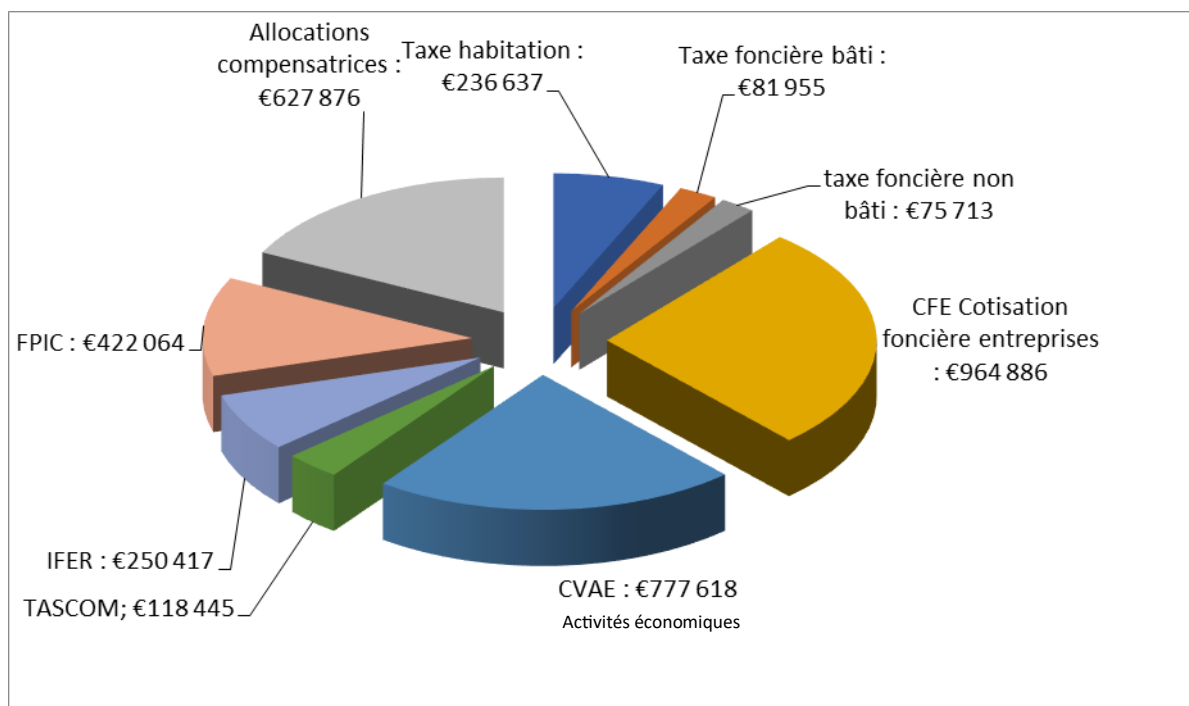
Les Ressources de la collectivité au budget principal de **12 621 639 €** émanent de :

- ◆ la fiscalité (voir détail graphique ci-dessous) ;
- ◆ les dotations de fonctionnement en forte baisse depuis 2015 ;
- ◆ les redevances diverses (piscine, jeunesse, entrées spectacles, accueil de loisirs, portage de repas, ...) ;
- ◆ le remboursement des salaires des agents affectés aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) ou communes ;
- ◆ des participations diverses des partenaires institutionnels ou non (Etat, Département, Région, CAF,MSA, etc.) ;
- ◆ les recettes des loyers (2 gendarmeries, 90 logements locatifs, ateliers relais, gîtes, 3 pôles santé...) ;
- ◆ l'excédent reporté de l'année précédente



Finances

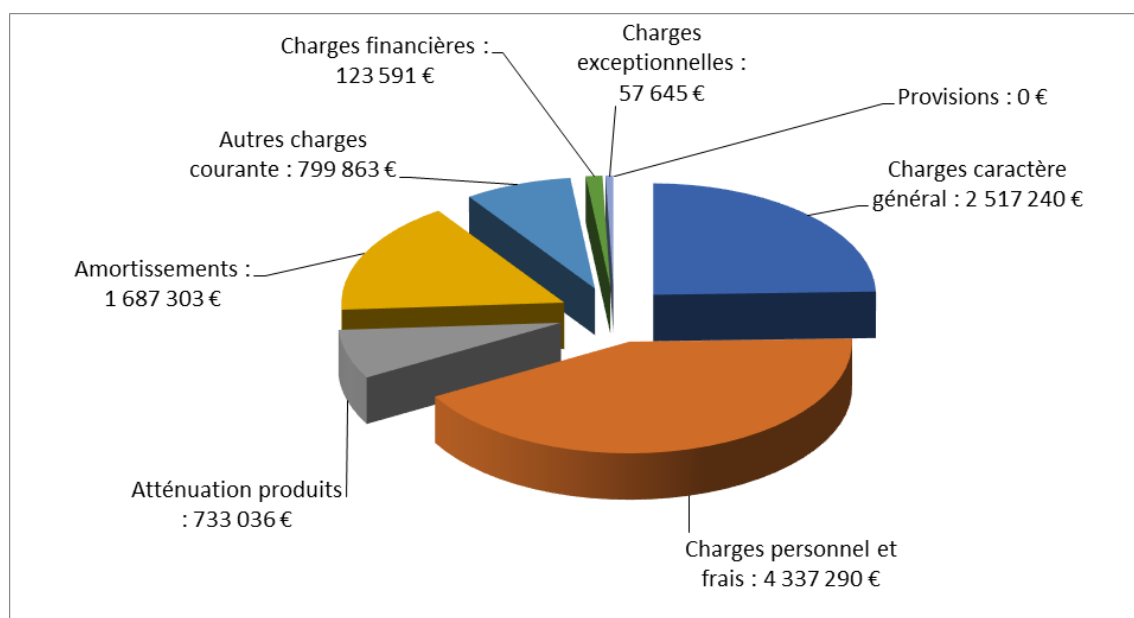
Le détail des recettes fiscales



Les dépenses de fonctionnement 2022 du Budget Principal

Les dépenses de fonctionnement 2022 d'un montant de **10 255 968 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- ® des charges à caractère général (chapitre 011) : électricité, eau, combustibles, produits entretien, acquisition petit équipement, entretien des bâtiments, des véhicules, des autres biens, travaux entretien des voiries, maintenance, analyses, documentation, honoraires, communication, impôts et taxes ;
- ® Les frais de personnel (chapitre 012) : y compris le personnel affecté aux budgets industriels et commerciaux et le personnel mis à disposition des communes qui font l'objet de remboursements ;
- ® Les remboursements de fiscalité aux communes (CLETC) ;
- ® Les autres charges gestion courante : contingent incendie, indemnités élus, subventions aux associations, créances éteintes, admissions en non-valeur de produits irrécouvrables ;
- ® Le remboursement des intérêts des emprunts ;
- ® Les autres charges exceptionnelles et dotations aux provisions.

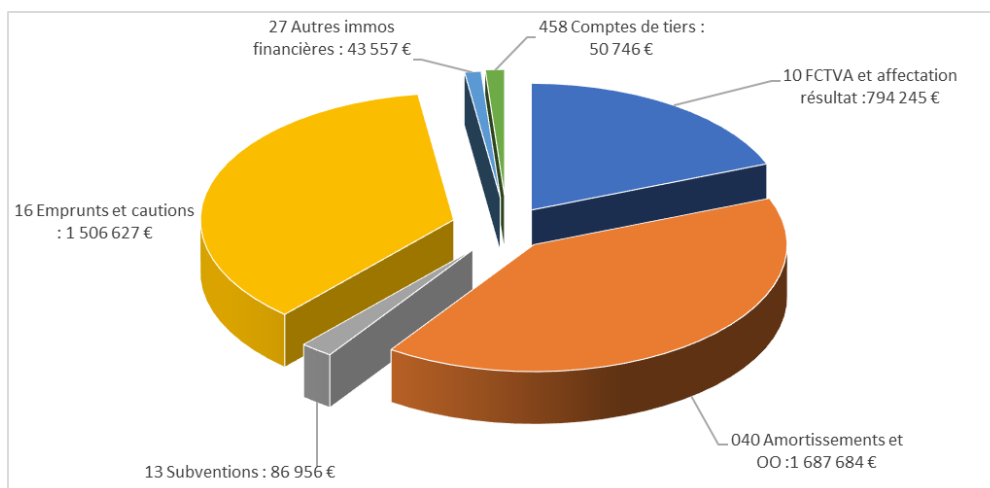


Finances

Les recettes d'investissement 2022 du Budget Principal

Les recettes d'investissement 2021 d'un montant de **4 169 815 €** sont constituées des recettes ci-dessous :

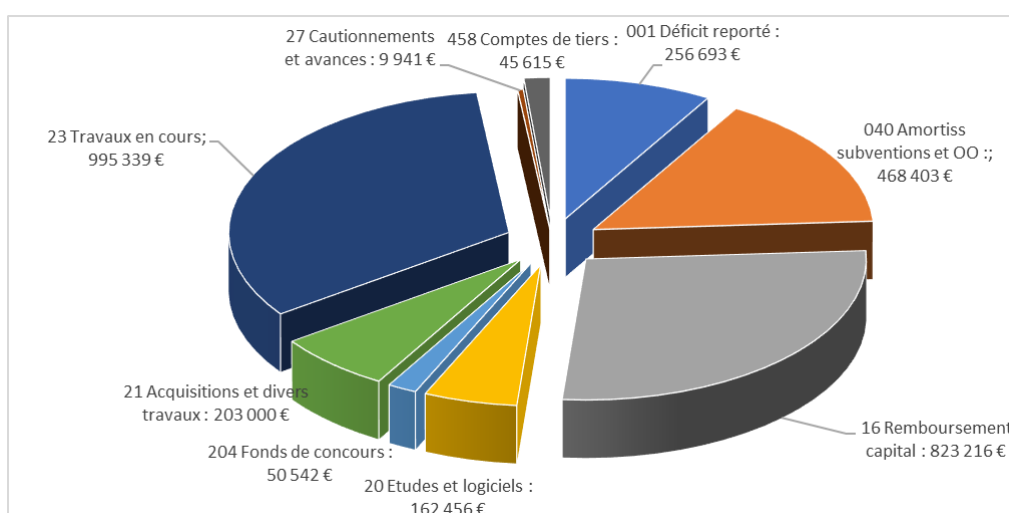
- ® Les amortissements ;
- ® Le FCTVA, et l'affectation du résultat de l'année précédente ;
- ® Les subventions de l'Etat, la Région, le Département, de commune, d'établissement publics nationaux, de leader ;
- ® Le remboursement d'emprunts par communes membres pour emprunts contractés pour leur compte ;
- ® Le remboursement par les communes pour les travaux réalisés pour leur compte.



Les dépenses d'investissement 2022 du Budget Principal

Les dépenses d'investissement 2021 d'un montant de **3 015 205 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- ® Le déficit reporté ;
- ® Les immobilisations incorporelles (frais d'études PLUI, schéma directeur vélo, acquisition logiciels) ;
- ® Les fonds de concours : salle de sport JLC et Lignièrès ;
- ® Les immobilisations corporelles (acquisition de matériels informatiques, de matériels et mobiliers pour bâtiments divers) ;
- ® Les charges financières (remboursement en capital des emprunts) ;
- ® Les travaux de construction, et ou de réhabilitation (le solde de la salle de sports de Pré en Pail Saint Samson, le solde de le moulin de Cordouen, le solde la Gendarmerie de Pré-en-Pail-Saint-Samon, et les honoraires respectifs, les travaux de l'espace de l'Ampère) ;
- ® Les travaux de rechargement de voirie ;
- ® Les autres immobilisations financières : participation à l'équilibre des budgets annexes des zones d'activités, le solde Fonds résilience Région COVID.



Finances

La capacité d'autofinancement du budget principal de la CCMA

Section de fonctionnement			
en euros	n-2-2020	n-1-2021	2022
Dépenses de fonctionnement	Valeurs	Valeurs	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement tota	7 846 675	7 880 712	8 568 110
Recettes de fonctionnement			
Recettes réelles de fonctionnement total	9 320 888	9 423 622	9 892 197
Capacité d'autofinancement brute	1 474 213	1 542 910	1 324 087
Remboursement de la dette en capital	876 584	866 467	812 653
Capacité d'autofinancement nette du capi	597 629	676 443	511 434

Au 31 décembre 2022, la capacité de désendettement était de 5,28 années

Le capital restant dû au 31/12/2022 = 6 986 752 €

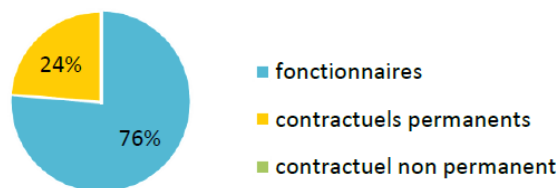
Montant du capital remboursé chaque année s'élève en moyenne à 812 000 €

Ressources Humaines

Effectifs

➔ 97 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2022

- > 74 fonctionnaires
- > 23 contractuels permanents
- > 0 contractuel non permanent



➔ 2 contractuels permanents en CDI

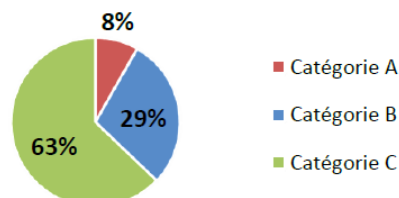
Personnel temporaire intervenu en 2022 : 7 agents du Centre de Gestion et 6 intérimaires

Caractéristiques des agents permanents

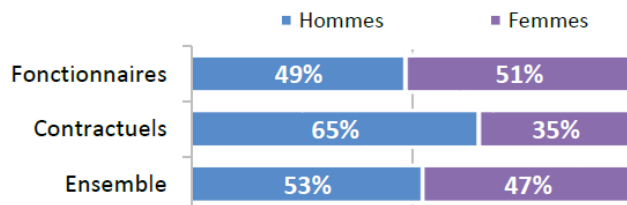
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	36%	39%	37%
Technique	53%	17%	44%
Culturelle	7%	22%	10%
Sportive		17%	4%
Médico-sociale	1%		1%
Police			
Incendie			
Animation	3%	4%	3%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



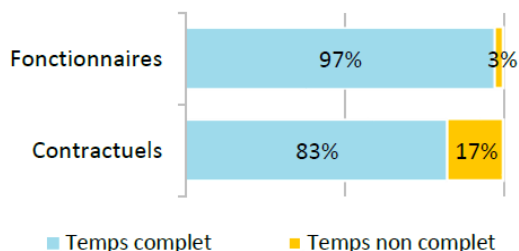
➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	36%
Adjointes administratifs	21%
Rédacteurs	9%
Attachés	7%
Techniciens	6%

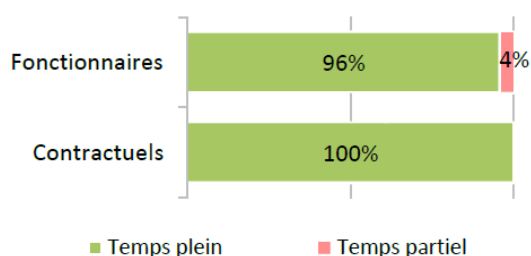
Synthèse des principaux indicateurs du Rapport Social Unique 2022

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Les 2 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Culturelle	20%	80%
Technique	3%	0%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel
7% des femmes à temps partiel

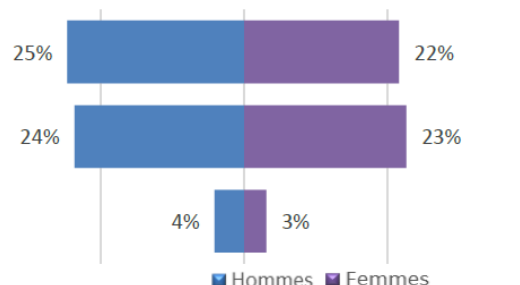
Ressources Humaines

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	48,72
Contractuels permanents	39,24
Ensemble des permanents	46,47
Tranche d'âge	
	de 50 ans et +
	de 30 à 49 ans
	de - de 30 ans

Pyramide des âges
des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Équivalent temps plein rémunéré

➔ 91,49 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2022

- > 71,12 fonctionnaires
- > 18,00 contractuels permanents
- > 2,37 contractuels non permanents

166 512 heures travaillées rémunérées en 2022

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	8,41 ETPR
Catégorie B	18,18 ETPR
Catégorie C	62,53 ETPR

Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 28,69 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	15 119 818 €	Charges de personnel*	4 337 290 €	➔	Soit 28,69 % des dépenses de fonctionnement
---------------------------	--------------	-----------------------	-------------	---	---

* Montant global

Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	2 630 616 €	Rémunérations des agents sur emploi non permanent :	61 533 €
Primes et indemnités versées :	392 432 €		
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	0 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	13 719 €		
Supplément familial de traitement :	23 631 €		
Indemnité de résidence :	0 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €		

➔ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	49 422 €	36 815 €	32 449 €	s	27 545 €	23 114 €
Technique		s	36 674 €	s	28 620 €	19 616 €
Culturelle			s	s	25 774 €	
Sportive				s		
Médico-sociale	s					
Police						
Incendie						
Animation			s	s	s	s
Toutes filières	45 793 €	37 616 €	33 705 €	25 653 €	28 090 €	22 028 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

Ressources Humaines

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 14,92 %

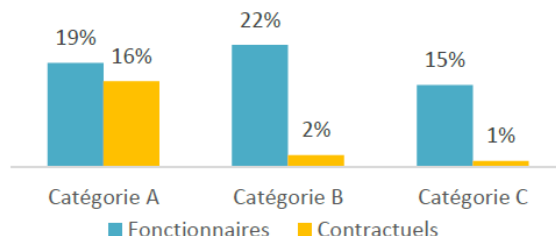
Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :

Fonctionnaires	16,93%
Contractuels sur emplois permanents	5,54%
Ensemble	14,92%

Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA
Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire

- ➔ La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Aucune heure supplémentaire réalisée et rémunérée en 2022
Aucune heure complémentaire réalisée et rémunérée en 2022

Absences

- ➔ En moyenne, 19,2 jours d'absence pour tout motif médical en 2022 par fonctionnaire

- > En moyenne, 17 jours d'absence pour tout motif médical en 2022 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	2,36%	1,82%	2,23%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	5,25%	4,66%	5,11%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	6,13%	4,67%	5,79%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

- ➔ Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- ➔ 57,7 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé
- ➔ La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

Ressources Humaines

Accidents du travail

- ➔ **4 accidents du travail déclarés au total en 2022**
- > 4 accidents du travail pour 97 agents en position d'activité au 31 décembre 2022
- > En moyenne, 58 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

4 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 4 travailleurs handicapés fonctionnaires
- ⇒ 0 travailleur handicapé en catégorie A, 2 en catégorie B, 2 en catégorie C

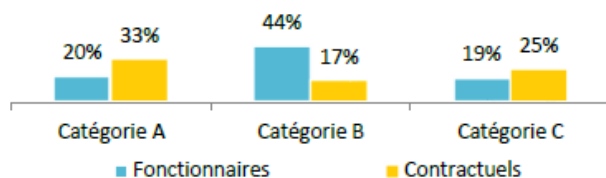
Prévention et risques professionnels

- ➔ **ASSISTANT DE PRÉVENTION**
1 assistant de prévention désigné dans la collectivité
- ➔ **FORMATION**
3 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)
- ➔ **DÉPENSES**
Aucune dépense en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail n'a été effectuée
- ➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Formation

- ➔ En 2022, 23,7% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2022



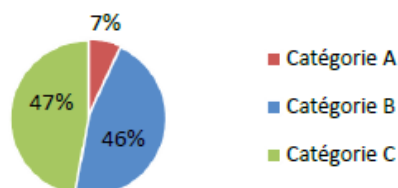
- ➔ 34 449 € ont été consacrés à la formation en 2022

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	65 %
Coût de la formation des apprentis	12 %
Frais de déplacement	5 %
Autres organismes	18 %

- ➔ 102 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2022

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 1,1 jour par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	54%
Autres organismes	46%



@damienphoto53

Belvédère du Mont des Avaloirs